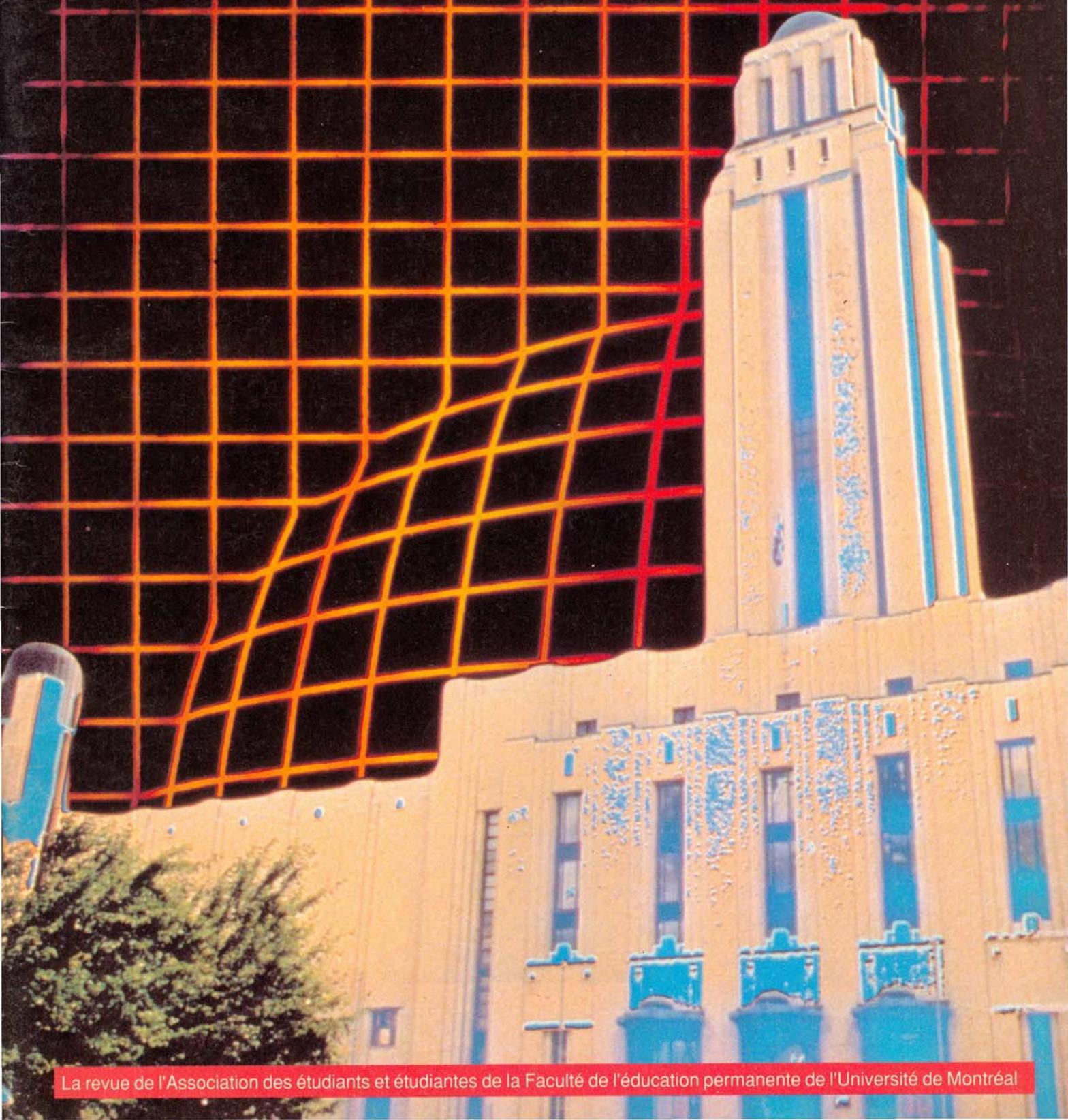


C i t é

ÉDUCATIVE

Septembre 1988

Vol. 4 no 1



La revue de l'Association des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal

SOMMAIRE

_____8

Éditorial

À l'Assemblée
universitaire d'agir!

_____10

Avec les bons conseils
des gouverneurs associés

_____13

Maîtrise de la langue :
une condition
d'admission à
l'Université

_____14

Dossier

Une politique triennale
de planification :
la FEP s'ouvrira davan-
tage aux autres facultés

Entrevue avec
Jacques Léonard



_____18

CISM :
l'avenir de la radio
de l'U. de M.

_____21

À l'ombre de la tour
Histoire de l'U. de M.

_____22

Baccap
Baccalauréat par cumul
avec appellation :
où en sommes-nous?



_____24

STCUM :
le transport en
mouvement

_____27

Ombudsman
Notre Dame de Fer :
«Justice, confidentialité,
disponibilité.»

_____28

L'accréditation de
l'AGEEFEP, une
question de principe

_____30

CESC :
le Centre étudiant de
services aux collectivités
de l'U. de M.

_____32

Une voie d'avenir :
l'enseignement à
distance

_____34

Alex et Minitel... Qui
aura le dernier mot?

_____ 36
La FEP à l'œil :
le plan de
communication

_____ 39
Le plan de cours, ça se
discute...

_____ 40
Pavillon Samuel-
Bronfman :
une des plus belles
bibliothèques du pays

_____ 42
Les travaux de
l'AGEEFEP

_____ 43
Mots croisés

_____ 44
Collation des grades à la
FEP : fierté et bonheur

_____ 46
Billet
Monet courante



Cité éducative

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

Directeur

Robert Martin

Responsable de la rédaction

Chantal Laplante

Administrateur

Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices

Daniel Baril, Michel Beaunoyer, Claude Garon, Bruno Guglieminetti, Normand Labelle, Michel Hannequart, Évelyne Lacharité, Carole Létourneau, Robert Martin, Jean-Claude Sabourin, Bernard Sévigny, Denis Sylvain

Secrétaire à la rédaction

Maude Hervé

Révision

Services de révision de textes
Guy Connolly, Sophie Cazanave, Michel Ouimet

Graphisme et mise en pages

Liliane Bedey

Page couverture:

L'Écuyer Bouchard,
traitement photographique

Photographie

René Bouchard, Jean-François Leblanc

Impression

Interweb inc.

Publicité

Normand Labelle

Diane Michaud

Tirage

30 000 exemplaires

Dépôt légal — 3e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0833-904X
Port payé à Montréal
Courrier de 3e classe

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Les auteur-e-s des articles publiés dans Cité éducative conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les légendes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et/ou illustrations publiés dans Cité éducative peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité exécutif

Robert Martin, président

Denis Sylvain, secrétaire général

Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques

Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes

Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants

Secrétariat

Louise Daigneault



Adresse postale:
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678



Services

- _____ cours de conduite d'automobile
et de moto
- _____ enseignement disponible dans les
deux langues (français et anglais)
- _____ horaire de jour et de soir
- _____ session débutant régulièrement



Soyez l'initiateur d'un
groupe de 5 à 6 personnes et
bénéficiez d'un rabais supplémentaire

#1 au
Québec

25 \$

25 \$



Un jour tout le monde aura la bonne
TECNIC 

Valeur de 25\$
sur une nouvelle inscription
débutant le 12 septembre 1988 à notre succursale Snowdon

un coupon par client

25 \$

25 \$

MOT DE LA RÉDACTRICE

Cité éducative fait peau neuve!

Chantal Laplante

Un contenu plus abondant, un tirage multiplié par trois, un champ d'intérêt élargi — l'ensemble de l'Université de Montréal et non plus la seule Faculté de l'éducation permanente —, une présentation plus sophistiquée, des moyens accrus et une porte ouverte sur l'autofinancement : Cité éducative, la revue officielle de l'Association des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente, fait peau neuve et inaugure une nouvelle étape de son histoire.

Inutile de dissérer pendant des pages sur la nécessité, pour l'AGEEFEP, de disposer d'un instrument de communication et d'intervention comme Cité éducative. Par quel autre moyen l'Association rejoindrait-elle aussi efficacement ses 13 000 membres? Comment ferait-elle mieux connaître ses réalisations et ses revendications? Avant même le congrès de fondation de l'AGEEFEP il y a trois ans, un premier numéro sortait déjà des presses. Depuis, l'engagement est demeuré indéfectible : produire une revue de grande qualité, une revue qui devra de surcroît s'autofinancer!

Ce dernier objectif — l'autofinancement — n'a cependant jamais été atteint. Une étude de marché réalisée le printemps dernier a démontré qu'une revue tirant à 10 000 exemplaires et s'adressant exclusivement à la clientèle de l'Éducation permanente disposait d'un faible marché publicitaire. Impossible, dans de telles conditions, d'intéresser de gros clients.

Un tirage de 30 000 copies et une ouverture sur l'ensemble de la communauté universitaire changent le tableau. L'étude de marché laisse croire que dès la prochaine année l'autofinancement sera réalisable.

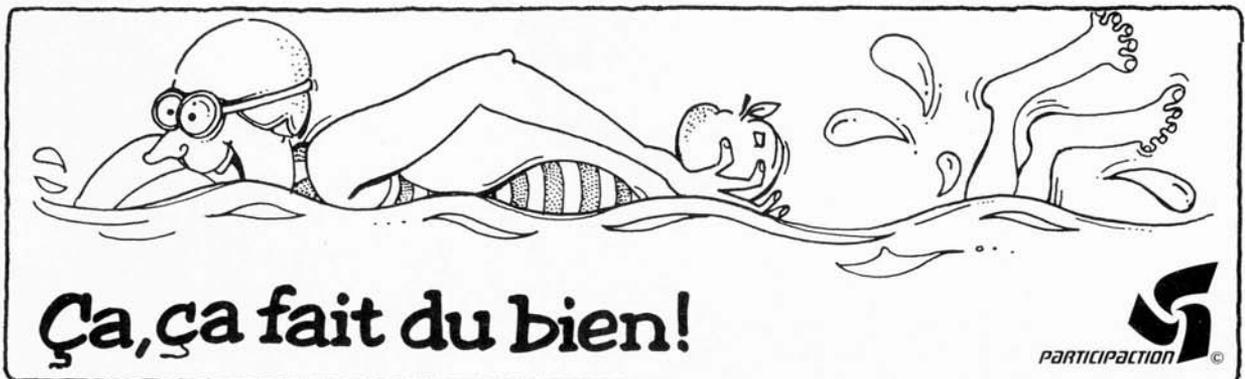
Que cela soit bien clair : Cité éducative ne se pose pas comme un concurrent des autres médias publiés à l'U-



université. Son format (une revue et non un journal tabloïd) et sa fréquence de parution (quatre fois l'an et non chaque semaine) en font un média unique à l'Université de Montréal, un complément à ce qui existe déjà. En raison même de sa formule, la revue ne saurait coller à l'actualité quotidienne ou hebdomadaire de l'Université; son angle de vue sera donc la rétrospective et la prospective. Les questions relatives à l'éducation permanente continueront certes d'être traitées en long et en large, mais les préoccupations de toute la communauté universitaire trouveront dorénavant écho dans nos pages. À cet égard, l'AGEEFEP est ouverte à toutes les initiatives.

La remise à neuf de l'organe de communication de l'AGEEFEP ne pouvait d'ailleurs tomber à un moment plus propice. De plus en plus en effet, la volonté se manifeste d'intégrer la FEP à l'ensemble de l'Université. Cela signifie que les échanges entre la FEP et les autres facultés sont appelés à se multiplier, que de plus en plus d'étudiant-e-s de l'Éducation permanente suivront des cours dispensés par d'autres facultés, que plusieurs programmes de certificats seront remodelés et passeront peut-être à d'autres facultés. Directement touchée par ces mesures, la clientèle de la FEP doit disposer d'un puissant outil de communication afin de faire valoir ses points de vue; il est aussi dans son intérêt d'être mieux connue et de favoriser les échanges avec les autres composantes de l'Université.

Enfin, quelle que soit sa nature, un média d'information ne peut vivre que s'il rejoint des lecteurs enthousiastes et actifs. La rétroaction nous est donc indispensable pour orienter la revue dans le sens de vos intérêts. Nos pages vous sont ouvertes et Cité éducative deviendra ce que les membres de la communauté universitaire en feront. ■





La chronique «Plume libre» s'adresse à tous les lecteurs et lectrices de Cité éducative. C'est une occasion pour vous de nous envoyer vos commentaires et critiques sur tout sujet qui vous tient à cœur.

Avez-vous été victime d'une injustice ou témoin d'un fait cocasse? Y a-t-il une cause pour laquelle vous consacrez beaucoup d'énergie? Désirez-vous féliciter ou remercier quelqu'un qui vous a aidé dans votre cheminement universitaire? N'hésitez pas à nous écrire! Faites-nous part également de vos suggestions concernant Cité éducative.

«Plume libre» est à vous!



**PROCHAINE STATION:
ÉDOUARD-MONTPETIT**



**...TERMINUS
DES SPORTIFS**

Portes ouvertes: du 6 au 18 sept.

**Laissez-vous
TRANSPORTER!**

CEPSUM

**INFORMATION: 343-6150
ABONNEMENT: 343-6950**



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

UN PROFIL DE BACCALAURÉAT BIEN AGENCÉ

ERGONOMIE

Améliorez les conditions de travail, aménagez le travail à votre environnement physique, élaboriez et vérifiez des hypothèses sur les causes et les effets des problèmes étudiés en situation du travail

Offert conjointement avec la Faculté de médecine et le Département d'éducation physique

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Maîtrisez les principaux moyens d'intervention en santé et sécurité du travail: formation, prévention, enquête sur les accidents, action communautaire, gestion...

TOXICOLOGIE ÉCO-INDUSTRIELLE

Un programme de premier cycle exclusif à l'Université de Montréal. Évaluez et prévenez les risques d'intoxication et élaboriez des stratégies d'intervention

Offert conjointement avec la Faculté de médecine

DATE LIMITE D'ADMISSION:
1er novembre 1988

Renseignements
Téléphone: 343-6090

**APPRENDRE
POUR AGIR**

À l'Assemblée d'agir!



Une entente à l'amiable aurait certes été préférable, mais devant la volonté très nette de la FAECUM de conserver intact son monopole de la représentation étudiante, l'AGEEFEP n'aura pas d'autre choix que d'engager une partie de bras de fer dont l'issue est inévitable : la reconnaissance des droits légitimes des étudiantes et étudiants de la Faculté de l'éducation permanente, une clientèle qui compte pour le tiers¹ des inscriptions à l'Université de Montréal, une clientèle différente dont les besoins sont particuliers.

Sans entrer dans les détails historiques et juridiques, rappelons que la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) est présentement la seule instance habilitée à former le Conseil étudiant, qui seul détient le pouvoir exclusif de nommer les représentant-e-s des étudiant-e-s aux différents paliers décisionnels de l'Université : Assemblée universitaire, Commission et Sous-commission du premier cycle, etc. Bien sûr, l'AGEEFEP jouit d'une reconnaissance officielle, mais celle-ci se limite à la FEP. Or, bien des problèmes qui assaillent la clientèle de l'éducation permanente relèvent d'autres instances universitaires. Et ce phénomène est appelé à s'accroître avec la politique visant à favoriser l'intégration de la FEP à l'ensemble de l'Université.

Dès lors, une question se pose : Qui est le mieux en mesure de représenter les étudiant-e-s de la FEP? Il existe une seule bonne réponse : l'AGEEFEP! Avant 1985, année de fondation de l'Association, on ne parlait sans doute pas souvent, dans le mouvement étudiant de l'U. de M., des problèmes rencontrés par les adultes étudiant à temps partiel. Dans la masse composite de l'éducation permanente, chaque individu traversait seul le labyrinthe universitaire. L'U. de M. n'est pas le régime Pinochet: personne n'a été torturé et personne n'en est mort, nous en convenons. D'autres devront cependant admettre que les étudiant-e-s de la FEP avaient pleinement le droit de s'associer et tout intérêt à le faire. Il y a trois ans, ils ont démontré leur volonté sans équivoque en votant à plus de 80 % en faveur de la création de l'AGEEFEP.

C'était là une conclusion logique, la conséquence d'une constatation : il y a un monde entre l'étudiant-e type, au début de la vingtaine, frais émoulu d'un cégep, qui étudie à plein temps de jour, et l'étudiant-e de l'éducation permanente, mère ou père de famille, dans la trentaine ou la quarantaine, qui travaille à plein temps et fréquente l'université un ou quelques soirs par semaine pour se recycler, se perfectionner, se réorienter ou simplement accroître son champ de connaissances. On



aura beau tourner les sophismes les plus subtils, on n'échappe pas à la réalité suivante : à une situation différente correspondent des besoins différents.

Cela, l'AGEEFEP n'a cessé de le constater au cours de ses trois premières années d'existence. Parfois de façon très concrète, quand elle a vu que seulement 4 % des étudiant-e-s utilisent les Services aux étudiants, qui leur coûtent des centaines de milliers de dollars par année; parfois aussi de façon plus politique, quand elle a su que son absence des centres de décision de l'Université la privait de tout pouvoir d'intervenir en faveur de ses membres.

L'AGEEFEP le sait très bien : en intervenant comme elle le fait, elle modifie l'équilibre du pouvoir au sein du mouvement étudiant. Dans de récents pourparlers avec la FAECUM, notre association a eu beau renoncer à ses revendications de nature financière, aucune entente n'a été possible. La FAECUM exige rien de moins que le renoncement de l'AGEEFEP à sa demande d'accréditation auprès de l'Assemblée universitaire. Cela ne sera pas. L'AGEEFEP a la conviction bien ancrée d'avoir pour elle le bon sens, la justice et la légitimité. La communauté universitaire a bien changé en 20 ans et, si la clientèle de l'Éducation permanente a si peu été représentée, collectivement, au cours de cette période, on le doit au fait que la réalité politique a tardé à s'ajuster à la réalité démographique. Qui pourra nier au tiers de la clientèle de l'Université de Montréal la place qui lui revient? Et cette place, c'est le tiers des délégué-e-s partout où les étudiant-e-s sont représentés. Il ne faut voir là ni volonté expansionniste, ni rêve hégémonique, mais simplement l'extension du vieux principe démocratique : «No taxation without representation».

C'est sur la base de ces arguments que, le printemps dernier, l'AGEEFEP a déposé une demande d'accréditation officielle auprès de l'Assemblée universitaire; celle-ci rendra sa décision cet automne. L'AGEEFEP ne doute pas que le poids du bon sens, de la justice et de la légitimité pèsera lourd dans la balance. ■

Le président,
Robert Martin

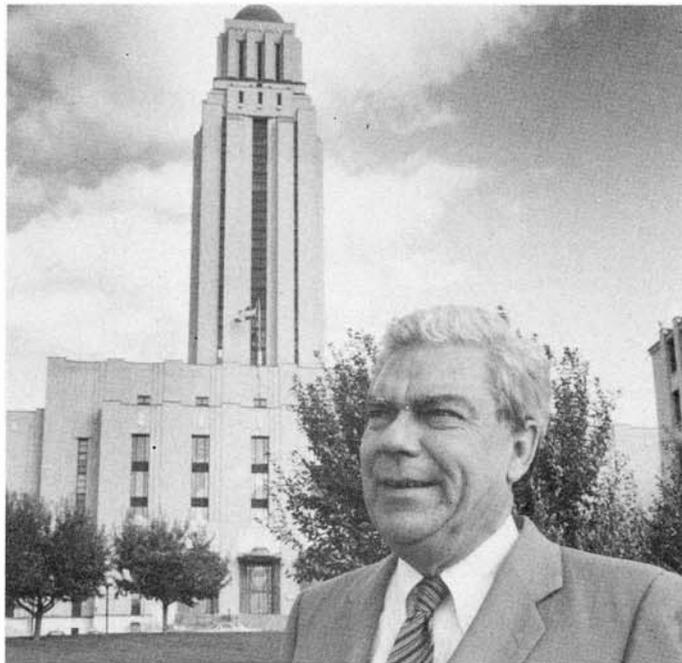
¹ Sources : Bureau du registraire, lettre attestant que le nombre d'étudiant-e-s inscrits à un programme de la FEP, incluant les programmes multifacultaires, est de 12 220 étudiant-e-s, en comparaison de 34 802 inscriptions au trimestre d'automne 1987 pour l'ensemble des étudiant-e-s réguliers à plein temps et à temps partiel de l'Université excluant les écoles affiliées (Statistiques de l'inscription 1987, Bureau du registraire, Université de Montréal).

Avec les bons conseils des gouverneurs associés

Jean-Claude Sabourin

En mai dernier, 55 personnes assises à la même table écoutaient les représentant-e-s de l'Université. Les discussions portaient principalement sur l'état financier de l'Université de Montréal et sur son corps professoral. Tout cela n'a rien d'extraordinaire, me direz-vous. Mais si ces 55 personnes font partie de l'élite financière, artistique, politique et journalistique du Québec, voilà une tout autre histoire!

Monsieur
Bernard
Grégoire,
vice-recteur aux
affaires publiques



Direction des communications de l'U de M

Le Conseil des gouverneurs associés de l'Université, fondé le 19 octobre 1987, compte 55 membres issus de tous les milieux de la société québécoise et exerçant une influence prépondérante dans leur sphère d'activité respective. Le président du Conseil, M. Bernard Lamarre de Lavallin, et son vice-président, M. Raymond Cyr de Bell, en sont de bons exemples. On y retrouve également Mme Ludmilla Chiriaeff des Grands Ballets canadiens, Jean-Paul Desbiens, journaliste à La Presse, Jacques de Tonnancour, peintre, Suzanne Lévesque, animatrice à la radio, et d'autres tout aussi célèbres.

Ces grands personnages se rencontrent dans un but : mieux connaître l'Université de Montréal, mieux la comprendre et participer à son essor. En créant le Conseil des gouverneurs associés, l'Université visait un rapprochement avec le public. Ainsi, elle a choisi de se doter de témoins privilégiés de son action et de faire en sorte que ces témoins soient des porte-parole efficaces de l'U. de M. auprès du public québécois.

Il serait bien naïf de croire que ce climat favorable n'a que le public ordinaire comme cible. En effet, vers 1990, l'Université mettra en branle une vaste campagne de souscription et elle aura besoin de beaucoup de fonds privés pour atteindre ses objectifs. Il est donc important que les milieux d'affaires et autres milieux argentés soient bien au fait des qualités et possibilités de cette prestigieuse maison d'enseignement.

Il ne faut pas non plus négliger l'oreille attentive que prêtent les gouvernements aux opinions du monde des affaires. À vrai dire, le

Conseil des gouverneurs associés constitue un puissant groupe de pression (lobbying) qui ne coûte pas un sou à l'Université, au contraire.

Tout a commencé avec la création, par le Conseil de l'Université, d'un comité de sélection formé de M. Lamarre, du chancelier M. Castonguay, du recteur M. Cloutier et du vice-recteur aux affaires publiques M. Grégoire. Ceux-ci ont mis sur pied une liste de gens influents, puis ont offert à ces derniers de devenir membre du Conseil des gouverneurs associés. Les réponses furent en majorité positives, les refus s'expliquant par des cas de force majeure (par exemple, MM. Jean Gascon et Fernand Seguin).

Depuis, les membres du Conseil se sont rencontrés à deux reprises. Il est prévu que deux réunions seront tenues chaque année. Chacune de ces réunions sera parrainée par un des membres.

Il est possible que ce groupe puisse avoir une grande influence sur les avenues empruntées par l'Université. Bien que cette dernière possède une structure décisionnelle bien affirmée, on peut penser que ces 55 personnes, dont les entreprises engagent beaucoup de diplômés, orienteront ses choix en ce qui a trait aux champs d'enseignement et de recherches. Comme le dit le vice-recteur Grégoire : «L'Université n'est pas à vendre, mais on est

Chez nos voisins...

D'autres universités possèdent aussi leurs gouverneurs. À McGill on a le Board of Governors et pour le réseau de l'Université du Québec c'est l'Assemblée des gouverneurs. Le premier est formé de 44 personnes (25 de tous les milieux, 5 diplômé-e-s de McGill, 5 professeur-e-s, 5 étudiant-e-s, 3 employé-e-s) et la seconde est formée des recteurs et principaux de chaque constituante de l'Université du Québec. À McGill le Board of Governors prend les décisions concernant les affaires de l'Université. En fait, c'est l'équivalent de notre Conseil de l'Université. Par contre, à l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs est chargée de déterminer les voies générales qu'emprunteront les constituantes en région.

Par ailleurs à l'Université de Sherbrooke, on pense mettre sur pied un conseil des gouverneurs fort semblable à celui de l'U. de M. Là-bas comme ici, on manque d'argent et un conseil universitaire s'occupe des affaires de l'Université. De plus, l'Université de Sherbrooke a l'expérience des campagnes de souscription et s'est aperçue qu'il est nécessaire d'avoir un noyau de souscripteurs influents pour mener à bien une telle campagne.

J.C.S.

ouvert aux bonnes idées. Encore plus si une petite commandite suit la proposition.»

En terminant, ne croyez pas que notre établissement s'est assis sur ses lauriers en formant le Conseil des gouverneurs associés. Au mo-

ment où l'on se parle, elle est à consolider ses liens avec des groupes d'influence formés par ses diplômés travaillant en Estrie de même que dans la région de Québec et d'Ottawa, et s'appête à en créer de nouveaux avec ceux de la Mauricie, de Toronto et bientôt... de partout à travers le monde! ■

Monsieur Bernard Grégoire s'adressant aux membres du Conseil des Gouverneurs associés de l'Université de Montréal. A sa droite, le président du Conseil, Monsieur Bernard Lamarre.



Direction des communications de l'U de M

• COMMUNIQUÉ • COMMUNIQUÉ •



Mme Fabienne Tardif offre ses services aux étudiant-e-s pour la correction de travaux scolaires (grammaire et syntaxe). Vous pouvez joindre Mme Tardif au 467-1657.



M. André Girard a été nommé vice-

doyen de la Faculté de l'éducation permanente par le Conseil de l'Université le 13 juin dernier. Professeur titulaire de la Faculté des sciences de l'éducation, M. Girard collabore avec la FEP depuis de nombreuses années.



Mme Nicole Maestracci a été retenue pour le poste d'adjointe au vice-doyen au développement de la FEP. Elle travaillera principalement à la création de nouveaux programmes.



LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
**POUR VOUS
AVEC VOUS**

À VOTRE SERVICE

Vingt ans déjà!
Soyez de la fête le 15 septembre prochain!
Participez au «Rendez-vous à vélo».
343-6150

Assistez au spectacle de Michel Rivard, au stade d'hiver, à 20 heures. Entrée gratuite avec macaron-laisser-passer disponible dans les kiosques SAE de la rentrée, au CEPsum et au SAC.

tél.: 343-6524, 343-6721

LE SERVICE D'ANIMATION CULTURELLE

77 ateliers, 5 films de Scorsese, 4 concours, 2 productions théâtrales, une douzaine d'expositions à la GALERIE DU SAC, des concerts, des voyages culturels à New-York, un 5e Festival international de la bande dessinée!

Au surplus, vous avez aussi tout le loisir d'organiser vos propres activités, en puisant dans les ressources du SAC. Celui-ci dispose d'installations utilisables gratuitement 16 heures par jour, 7 jours par semaine, 12 mois par année et offre de plus des subventions à tout groupe qui désire réaliser des événements culturels.

N'hésitez plus: **Tél. : 343-6524 (jour)**
Tél. : 343-7682 (soir et fin de semaine)

LE SERVICE DE PASTORALE

Le Service de pastorale accueille les individus et anime les groupes intéressés à la dimension spirituelle, à la réflexion, aux échanges et aux engagements dans le respect et l'épanouissement des valeurs chrétiennes. Bienvenue.

Tél.: 343-6394

LE SERVICE DE SANTÉ

Le Service de santé organisera du 11 au 14 octobre sa campagne de prévention des maladies transmises sexuellement (MTS, SIDA). Surveillez les journaux du campus, venez à nos kiosques d'information.

Tél. : 343-6425

Le Service de santé est situé au 2101, boul. Édouard-Montpetit.

LE SERVICE DES SPORTS

Le Service des sports offre une gamme complète d'activités sportives pour tous les goûts et tous les âges dans un complexe

sportif des plus modernes. Plus de 10 activités différentes de type récréatif, compétitif ou éducatif vous attendent tous les jours de la semaine et ce, 12 mois par année. Profitez-en!

Horaire du cepsum:

de 07:00 à 23:30, du lundi au vendredi

De 08:30 à 22:00, le samedi et le dimanche

Tél.: 343-6150

LE SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Le Service d'orientation et de consultation psychologique vous propose des ateliers psycho-culturels formés de 10 à 15 personnes et offerts en plusieurs séances de 3 heures ou en une seule fin de semaine. (voir programme du SAC)

Le S.O.C.P. offre aussi des services réguliers de consultation psychologique, d'orientation et d'information scolaire et professionnelle. Le S.O.C.P. est situé au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage.

Tél.: 343-6853.

LES SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les Services socio-économiques regroupent cinq services essentiels pour un mieux-être quotidien:

le Bureau de l'aide financière

Tél.: 343-6122

Répondeur 24 heures par jour

- Information générale

Tél.: 343-6145 ou 343-6148

- Révision des dossiers

Tél.: 343-7013

le Bureau de logement hors campus

Tél.: 343-6533

le Bureau des services aux étudiants handicapés

Tél.: 343-7928

le Bureau des services aux étudiants étrangers

Tél.: 343-6935

le Bureau universitaire de l'emploi

(Centre d'emploi du Canada)

Tél.: 343-6736



Université de Montréal
Services aux étudiants

Maîtrisez votre langue!

Daniel Baril

On en parlait depuis 1983. On l'a retournée sept fois avant de l'adopter. Ce sera une réalité en septembre 1989. Après Laval, Sherbrooke et l'UQAM, l'Université de Montréal emboîte le pas : la maîtrise de la langue française sera une condition d'admission à l'Université à compter du 1er septembre 1989.

Ainsi en a décidé la Commission des études (COMET) lors de sa réunion du 5 avril dernier. La résolution parle de «maîtrise adéquate et attestée de la langue française». Par «maîtrise attestée», il faut comprendre que les candidat-e-s à l'admission devront passer un test de classement servant à évaluer leurs connaissances linguistiques.

De nombreuses lacunes dans la qualité du français écrit chez les étudiants et étudiantes universitaires ont été signalées ces dernières années. Les universités accusaient les cégeps de ne pas former adéquatement les étudiant-e-s sur ce plan. Les cégeps ont renvoyé la balle au secondaire, qui à son tour a accusé le primaire. Il fallait briser le cercle vicieux quelque part, et les universités ont pris l'initiative, espérant que ces mesures auront un effet d'entraînement sur les autres ordres d'enseignement.

Dans sa politique, la COMET a pris en considération le fait que les candidat-e-s universitaires ne portent pas à eux seuls l'entière responsabilité des faiblesses de leur formation. Dans le cas où le candidat-e échouerait au test, un délai, qui reste à déterminer, lui sera accordé afin de satisfaire à cette exigence.

Il s'agit là d'une mesure transitoire qui permettra aux cégeps de s'a-

dapter à cette nouvelle réalité. À compter de septembre 1992, ceux et celles qui échoueront au test n'auront plus la possibilité de le reprendre et leur candidature sera rejetée.

La clientèle adulte

L'AGEEFEP, par l'entremise de Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques et membre de la sous-commission du premier cycle, a suivi le dossier de près. «Nous sommes d'accord avec le principe qu'un étudiant d'université doit maîtriser la langue française, déclare Christian. Mais l'application d'une telle politique doit tenir compte des conditions particulières des étudiant-e-s adultes qui ont suivi un cheminement différent.»



Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques

La position défendue par l'AGEEFEP s'appuie sur le fait que les étudiant-e-s adultes ne détiennent pas nécessairement un DEC et que plusieurs d'entre eux viennent à l'Université pour acquérir un

le petit
CAMPUS

PUB - CAFÉ

**SPÉCIALITÉ
BIÈRES IMPORTÉES**

**3315 CH. QUEEN-MARY
MTL. 735-2861**

perfectionnement en relation avec leur emploi. La maîtrise de la langue comme condition d'admission sera davantage contraignante pour cette clientèle. Cela pourrait risquer de réduire à néant les efforts faits par l'Université pour favoriser l'accès des étudiant-e-s adultes à des programmes conçus spécifiquement pour eux.

L'intervention de l'AGEEFEP a eu pour effet d'amener la COMET à tenir compte de ces préoccupations dans l'élaboration de sa politique. Un comité chargé de mettre au point les modalités d'application du test devra «considérer le statut de l'étudiant-e, les objectifs de formation qu'il et qu'elle poursuit, le type de programme dans lequel il, elle s'engage (bacc., majeur, mineur ou certificat) et le contenu de ce programme».

Ce comité doit présenter ses recommandations en novembre prochain. Mais qu'on se le dise : les milieux de l'éducation semblent déterminés à reprendre en main la qualité du français. Ceux et celles qui désirent poursuivre leurs études ne pourront plus passer à côté de cette exigence fondamentale. ■

Une politique triennale de planification

La FEP s'ouvrira davantage aux autres facultés

Claude Garon

En vertu d'une nouvelle politique de planification, la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal cherchera, au cours des trois prochaines années, à améliorer la qualité de l'enseignement, notamment en offrant à sa clientèle un accès accru aux ressources de l'ensemble de l'Université. La formation multidisciplinaire et les échanges interfacultaires sont au cœur de cette réforme, qui prévoit également une refonte des programmes, la création d'un baccalauréat par cumul de certificats avec appellation, l'embauchage de professeur-e-s, un meilleur encadrement des chargé-e-s de cours et des étudiant-e-s ainsi que des modalités d'accueil plus efficaces, pour ne mentionner que les principales mesures.

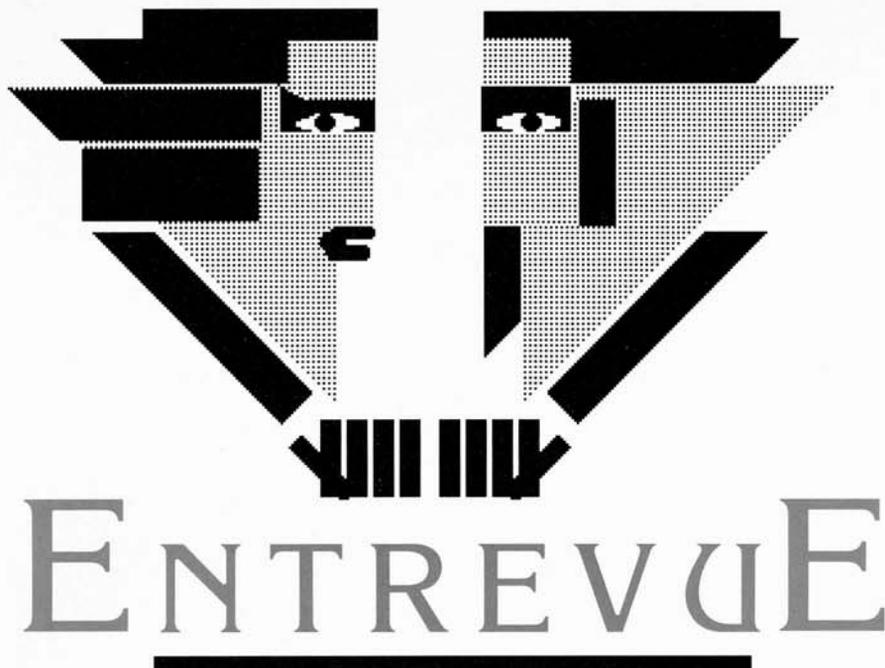
Intitulé *Planification pour la Faculté de l'éducation permanente, phase 1* le document d'orientation présenté le 1er juin dernier au Conseil de la FEP (CONFEP) a requis plus d'un an de travail et il répond à un besoin particulier, celui d'implanter un processus minimal de planification. C'est que la FEP, de l'aveu même de ses dirigeant-e-s, est une «organisation lourde, institutionnalisée et forcément bureaucratique» où il importe d'agir si l'on veut assurer une meilleure cohésion des ressources.

Dans la langue technocratique utilisée pour la rédaction de ce document, les choses ne sont pas dites aussi crûment, mais il est évident que la volonté de refonte a été inspirée par un contexte précis : sur le plan financier, la clientèle des adultes est une indispensable vache à lait pour l'Université de Montréal, qui fait face à une concurrence féroce des autres universités; la valeur des diplômes de premier cycle, surtout ceux obtenus par cumul de certificats, est diversement reconnue et d'autres facultés seraient plus en mesure que la FEP de dispenser certains programmes. Il y a aussi que la réalité de l'éducation permanente est complexe et mouvante. À preuve, de 1976 à 1987, le pourcentage d'étudiant-e-s de la FEP inscrits dans le secteur de la santé est passé de 33 % à 49 %; le champ des sciences de l'éducation n'occupait plus que 0,2 % l'an dernier, comparativement à plus de 29 % en 1976. Quant à la clientèle de droit, inexistante il y a 12 ans, sa part atteint 9,4 % en 1987.

D'autres caractéristiques de la formation des adultes ont également incité à la réflexion. On constate par exemple que le perfectionnement professionnel et le désir d'obtenir un diplôme sont les deux principaux motifs qui animent la clientèle de la FEP; l'analyse révèle toutefois que peu d'étudiant-e-s

atteignent l'objectif de reconnaissance par l'établissement qu'ils s'étaient fixé au départ. Un indice est particulièrement révélateur : en 1987, seulement 8,6 % des personnes inscrites (en majorité des femmes puisque celles-ci constituent 75 % de la clientèle de la FEP) en étaient à leur troisième certificat. De plus, il faut savoir que près de 50% de la clientèle universitaire de premier cycle à l'Université de Montréal sont formés d'étudiant-e-s à temps partiel et qu'un tiers d'entre eux ne relèvent pas de la FEP. Enfin, cette dernière faculté n'a pas le monopole de la formation par certificats, même si sa part dans ce secteur est considérable, soit 45,7 %.

C'est donc dans ce contexte, et à l'instigation du doyen, M. Jacques Léonard, que la FEP a entrepris de revoir ses priorités et ses mécanismes de planification. La liste des objectifs à atteindre est cependant si longue et si ambitieuse qu'on ne peut s'empêcher d'y suspecter une litanie de vœux pieux. Cela dit, il est probable que la formation des adultes subira des transformations profondes au cours des prochaines années. À la limite, qui sait même si la FEP n'est pas vouée à disparaître! Sa clientèle serait alors intégrée aux autres facultés, comme c'est le cas à l'Université du Québec. Pour l'instant, cela est pure spéculation... ■



ENTREVUE

Propos recueillis par Chantal Laplante
Rédaction : Claude Garon

Assurer une meilleure planification de l'éducation permanente et accroître la qualité de l'enseignement en favorisant l'accès à l'ensemble des ressources de l'Université : qui pourrait s'opposer à des objectifs qui ont toute l'apparence de la vertu? Le document Planification pour la Faculté de l'éducation permanente, phase 1, qui a maintenant qualité de politique officielle à la FEP, prête difficilement le flanc à la critique, du moins dans ses principes. Reste à savoir quelles seront ses applications concrètes. C'est ce que Chantal Laplante, responsable de la rédaction de Cité éducative, a cherché à savoir en interviewant le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Jacques Léonard.

CITÉ ÉDUCATIVE : À notre connaissance, c'est la première fois que la FEP se livre à un exercice de planification pour les trois prochaines années. Le document que le Conseil de la FEP a reçu en juin dernier repose sur quelques principes généraux. Quels sont-ils?

JACQUES LÉONARD : Ce que je dois dire en premier lieu, c'est qu'il nous a fallu une année complète de réflexion et de discussion pour cerner les problèmes et dégager des solutions. Nous avons revu en détail l'histoire de la FEP et nous avons consulté l'ensemble des cadres et professionnels de la Faculté. Au terme de cet exercice, nous avons retenu deux objectifs de base : accroître la qualité de l'enseignement et favoriser l'accès à l'ensemble des ressources de l'Université pour nos étudiants.



René Bouchard

Monsieur
Jacques
Léonard, doyen
de la Faculté de
l'éducation
permanente

C.É. : Une idée majeure semble avoir inspiré ce processus, à savoir qu'il faut favoriser l'intégration de la clientèle de l'éducation permanente aux autres facultés de l'Université.

J.L. : Cela ne constitue pas en soi un objectif, mais plutôt une stratégie. Je le répète, notre but est d'assurer une qualité accrue de la formation universitaire et nous croyons que l'accès à toutes les ressources de l'Université est le meilleur moyen d'y parvenir. La FEP, vous le savez, n'a pas de discipline qui lui appartienne en propre; il est donc normal qu'elle recoure aux autres facultés. D'ailleurs, les programmes cogérés existent depuis trois ans et de nombreux étudiants de la FEP suivent des cours dispensés par d'autres facultés.

C.É. : On parle beaucoup, dans la nouvelle politique, de remodeler les programmes d'études.

J.L. : Oui, et il y a là aussi la nécessité d'une intervention interfacultaire, car, comme je viens de le souligner, de nombreux programmes comportent des cours puisés dans diverses facultés. Je pense en particulier au programme d'Inhalothérapie qui vient d'être adopté par la Commission des études afin de répondre à une demande particulière ou encore au programme de Relations industrielles, qui subira d'importantes modifications cet automne. Dans les deux cas, la FEP a collaboré avec d'autres facultés. D'ailleurs, dans l'avenir, chaque programme devra s'inspirer du plan-cadre multifacultaire prévu dans les nouveaux mécanismes de planification.

C.É. : Est-ce que la FEP irait jusqu'à céder des programmes complets à d'autres facultés?

J.L. : Cette possibilité est effectivement prévue dans notre document. Je vois cela comme une chose tout à fait normale, dans la mesure où la faculté intéressée dispose des moyens pour accueillir notre clientèle.

C.É. : S'il en va ainsi, n'assistons-nous pas à une disparition de la FEP d'ici 10 ou 15 ans?

J.L. : La véritable question consiste plutôt à se demander s'il y aura toujours des besoins en éducation permanente dans 15 ans. Moi, il me semble que ces besoins augmenteront. L'évolution de la technologie et de la connaissance est telle que, strictement sur le plan

professionnel, les gens doivent revenir constamment à l'université. Il existera toujours, je pense, une structure d'accueil pour les adultes qui reprennent leurs études. Allez donc savoir ce que sera cette structure dans 15 ans!

C.É. : Le document aborde plusieurs aspects de la formation des adultes, entre autres l'encadrement des étudiants et des chargés de cours; on parle aussi d'embaucher des professeurs à la FEP.

J.L. : Je crois que l'amélioration de la qualité de l'enseignement est liée à la venue de professeurs. Vous savez, la FEP a de très nombreux étudiants et une grande variété de cours qui sont dispensés selon des dispositions très diverses. À mon avis, les professeurs doivent s'intéresser au contenu des programmes. Les conseils de programme doivent aussi être plus actifs. Un meilleur encadrement des chargés de cours et des étudiants passe assurément par une planification plus efficace.

À l'étape actuelle des discussions, nous n'avons pas déterminé exactement qui gèrera quoi. L'idée derrière tout ça, c'est que davantage d'étudiants de la FEP obtiennent un baccalauréat. Nous prévoyons qu'il sera plus alléchant pour notre clientèle de s'inscrire à un baccalauréat avec appellation plutôt qu'à un certificat. Dans le même courant de pensée, nous explorons, avec la Faculté des études supérieures, les moyens d'inciter un plus grand nombre de nos étudiants à s'inscrire aux études de deuxième cycle.

C.É. : Dans un autre ordre d'idées, vous n'êtes pas sans savoir que la clientèle entretient maints griefs quant aux modalités d'accueil à la FEP...

J.L. : Le rapport des communications qui nous a été soumis constate que tout se déroule très bien jusqu'au soir du premier cours. Les gens ont de la difficulté à trouver leur salle de cours, voire le bon

pavillon. Il semble exister aussi des difficultés de stationnement. Cela fait beaucoup de problèmes et nous ne pouvons pas tous les résoudre en même temps. Cette année, notre priorité portera sur les salles de cours.

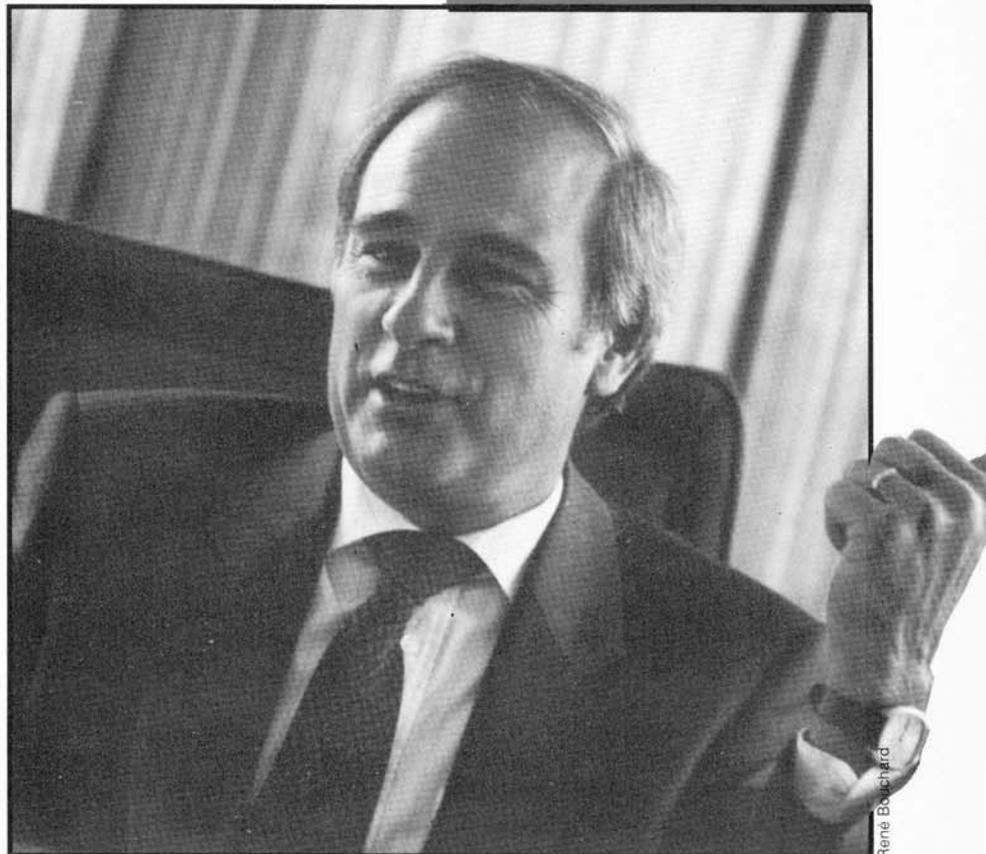
C.É. : L'implantation de la nouvelle politique de planification entraînera forcément une modification des tâches des employés de la FEP. Ne craignez-vous pas de créer un climat d'insécurité parmi le personnel?

J.L. : Il pourra survenir des changements dans les tâches, mais pas de bouleversement. Au bout de la ligne, je serais surpris que quiconque soit pénalisé. Je ne vois pas pourquoi la rationalisation de nos opérations serait perçue comme menaçante.

C.É. : Enfin, pour terminer, croyez-vous que cette réforme recevra un bon accueil de la part des autres facultés et de l'ensemble de l'Université?

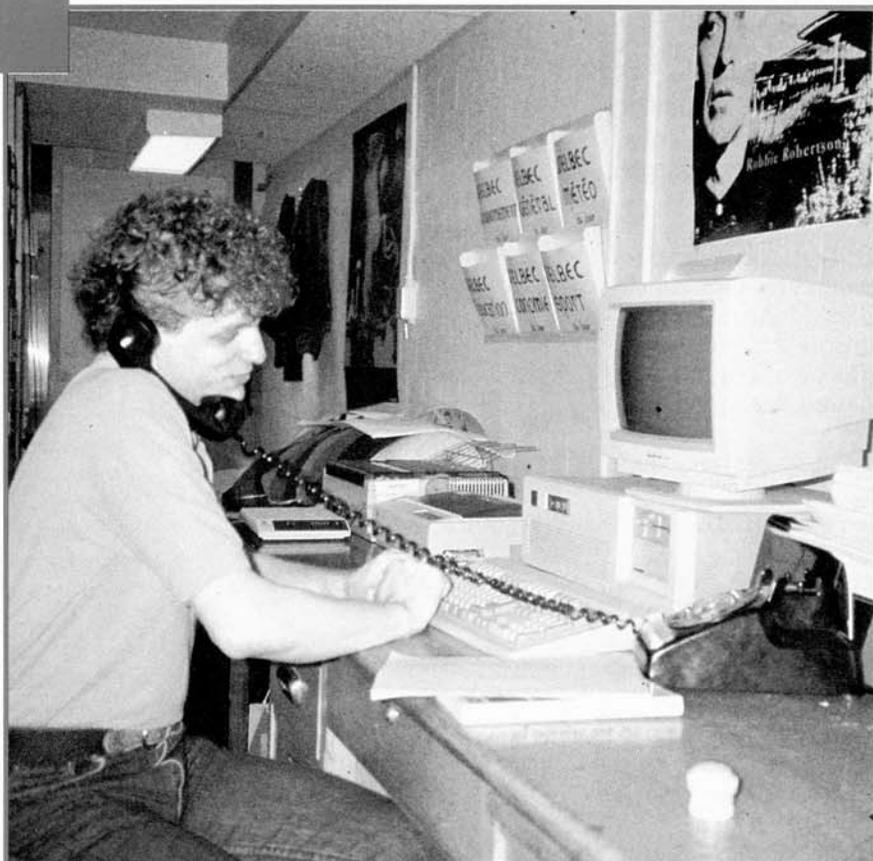
J.L. : Comme je le soulignais, cette proposition est l'aboutissement d'une réflexion suivie d'une consultation auprès de l'ensemble de la Faculté. Ce travail fait en équipe ne peut à mon avis qu'être bien reçu par l'ensemble de la communauté universitaire. ■

" Je crois que l'amélioration de la qualité de l'enseignement est lié à la venue des professeurs."



René Boivin

Pierre-Louis Smith
chargé de projet



L'avenir d'un de CISM

Carole Létourneau

Le projet FM que CISM soumettra à la population étudiante par voie de référendum le mois prochain est déterminant pour l'avenir de la radio de l'Université de Montréal.

CISM (séisme), «la radio qui ébranle» sur le campus de l'Université de Montréal, a bien l'intention d'atteindre le sommet de l'échelle de Richter avec le référendum qu'elle tiendra du 3 au 7 octobre prochain auprès de tous les étudiant-e-s. Les questions au menu? La radio étudiante veut d'abord savoir si ses auditeurs et auditrices sur le campus lui accordent l'appui moral dont elle a besoin pour demander au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) un permis d'exploitation d'une fréquence sur bande FM (89,3). Puis elle s'enquerra auprès de son auditoire s'il consent à participer au financement de CISM-FM en déboursant

une somme qui ne dépasserait pas un dollar par trimestre.

Dès sa naissance le 7 octobre 1985, CISM a vu ses fondateurs nourrir l'espoir qu'elle diffuserait un jour sur la bande FM. Les fréquences situées entre le 88 et le 92 de la bande FM sont en effet réservées à des stations éducatives ou rattachées à un établissement d'enseignement collégial ou universitaire. Les premières sont exploitées par des organismes publics à vocation éducative (comme leur nom l'indique): Radio-Québec, par exemple, serait de celles-là si elle décidait d'exploiter une station radiophonique. Les secondes, qui intéressent CISM, doivent diffuser d'un établissement d'enseignement post secondaire. On y retrouve présentement CKUT (90,3), la radio de l'Université McGill.

Pierre-Louis Smith, le volubile chargé du projet FM à la radio de l'Université de Montréal, n'entend pas faire les choses à moitié. Il pourra compter sur sa grande ca-

pacité de persuasion pour convaincre le CRTC d'accorder à son rejeton la fréquence convoitée ainsi qu'une puissance suffisante lui permettant d'atteindre son public cible (les 18-40 ans) sur tout le territoire montréalais (public qui est aussi celui de la Radio communautaire de l'est de Montréal, CIBL, qui a demandé au CRTC le printemps dernier de lui accorder le nombre de watts nécessaires à la diffusion dans toute la ville).

Sur le plan du contenu, CISM continuerait d'offrir, comme elle le fait déjà, des émissions thématiques musicales et d'affaires publiques universitaires, locales, nationales et internationales. «L'Université est censée être un forum d'idées, et un média étudiant se doit de refléter cela», affirme M. Smith, qui fut aussi directeur général de la radio sur le campus en 1985-1986. De plus, celui-ci insiste sur le fait qu'un des mandats de son équipe est d'accorder une place de choix à «toute» la clientèle étudiante universitaire.

cism

LA RADIO SUR LE CAMPUS

OBJECTIF 89,3 MF

RÉFÉRENDUM *
du 3 au 7 octobre 1988

FAITES-VOUS ENTENDRE

* Le plébiscite s'adresse à tous les étudiant-e-s inscrit-e-s à l'Université de Montréal à l'automne 1988.



Michel Barbeau
Directeur de la
programmation



François Lequoc, directeur musical
et Bruno G. animateur

CISM a donc déjà commencé à courtiser les étudiant-e-s de la FEP (Faculté de l'éducation permanente) en offrant à l'AGEEFEP de jouir d'un poste statutaire au sein de son conseil d'administration, qui devrait compter une quinzaine de membres. Ceux-ci proviendraient aussi des associations étudiantes, de l'administration universitaire, des professeur-e-s (ou des employé-e-s), de la communauté montréalaise, de l'Association des diplômés et de la FAECUM. La radio étudiante, qui devra devenir un organisme autonome si elle veut

exploiter une station sur la bande FM, ferait en sorte de demeurer apolitique afin d'éviter les querelles interfacultaires ou interassociations. Elle veillerait aussi à empêcher toute prise de contrôle par quelque groupe que ce soit.

En ce qui a trait à la contribution au financement, l'équipe de CISM a déjà prévu les grincements de dents qu'elle ne manquera pas de provoquer chez plusieurs membres de l'AGEEFEP, qui ont déjà maille à partir avec la FAECUM quant aux frais qu'ils sont tenus de verser aux

Services aux étudiants (SAE), services dont nombre d'entre eux ne se prévalent pas. Il sera ainsi possible à quiconque est opposé à la contribution pour la radio, portée au compte des droits de scolarité, de se présenter aux locaux de CISM et d'en réclamer le remboursement.

Somme toute, un dossier qui semble très bien figolé et qui se doit de l'être puisqu'il n'aboutira que si 25 % de la population étudiante donne son assentiment au projet. ■

Historiquement vôtre!

À l'ombre de la tour

Même le philosophe chinois Confusion(sic) y perdrait son latin! Écrire l'histoire de l'Université de Montréal dans ses moindres détails est un véritable défi. En somme, c'est presque aussi difficile que de demander à la rampe mobile de fonctionner continuellement dans les deux sens durant toute l'année.

Mais l'aventure est certes réalisable si l'on considère que l'U. de M. fut «pensée» en 1839, «fondée» en 1876 et «érigée» en 1919. Aussi, dès le début, Rome bloquait toute idée d'établir une université catholique à Montréal. Comme tous les projets avortaient coup sur coup, les premiers cancre universitaires crurent longtemps que le fondateur de l'Université devait être un savant docteur du nom d'Organtaler!

Le passé de l'Université foisonne d'anecdotes. Dès le prochain nu-

méro, Cité éducative entreprend de vous raconter la petite histoire de l'Université de Montréal, sa vie souterraine, son quotidien de couloirs, où depuis cent ans les murs tendent l'oreille aux ragots, aux légendes, aux vérités, à la fiction...

Mais attention : notre but n'est pas de dénoncer qui que ce soit ni de dévoiler des secrets d'État ou mettre des gens, morts ou vifs, dans l'embarras. Cette page d'histoire, truffée d'entrevues exclusives et farcie d'anecdotes savoureuses, ne veut que servir la curiosité du lecteur, éveiller peut-être des souvenirs chez certains ou, qui sait, mettre quelque chercheur grisonnant sur la piste d'un trésor à découvrir!

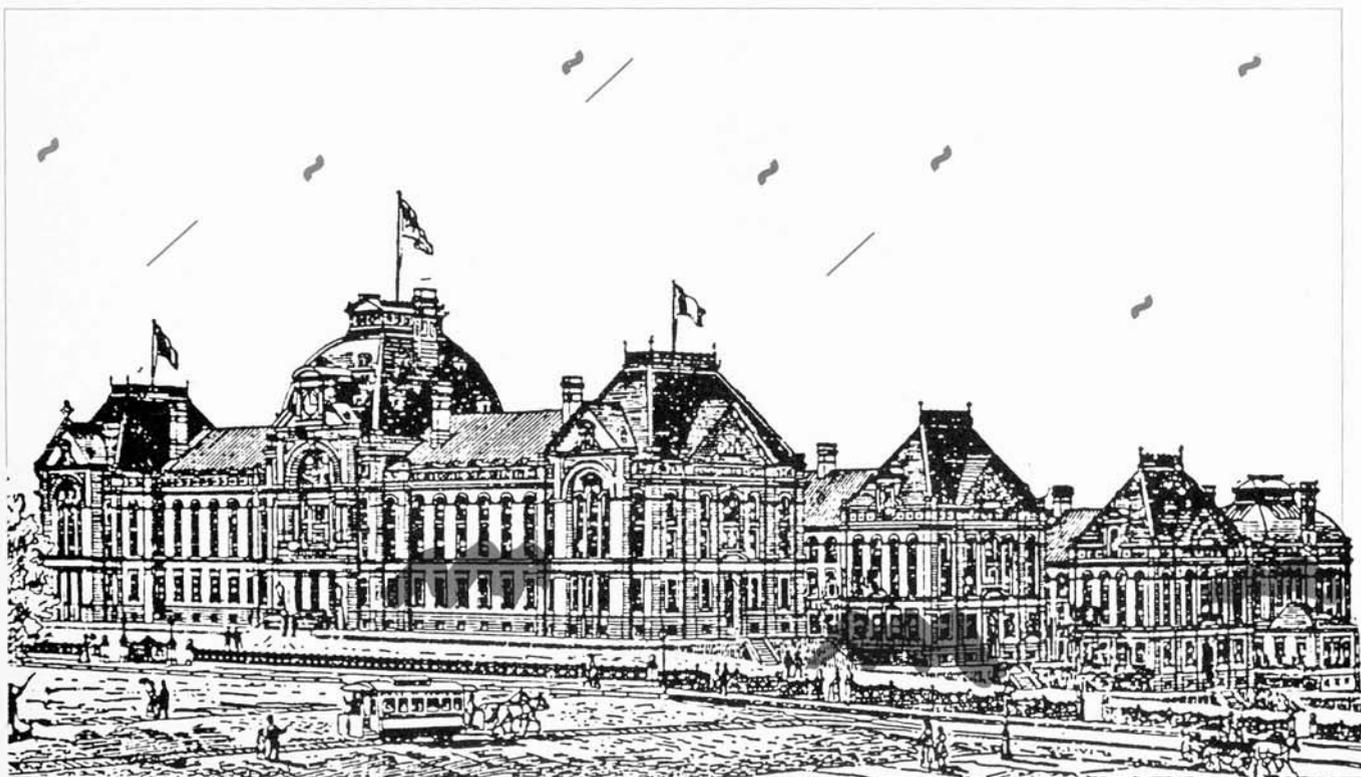
Un exemple? Beaucoup de gens ignorent encore qu'une partie du Pavillon principal fut réquisitionnée

lors de la seconde guerre mondiale par l'armée canadienne et qu'un nombre impressionnant de chercheurs venus d'un peu partout dans le monde ont travaillé là, dans le plus grand secret, à la mise au point de la fission nucléaire...

Aussi, la revue Cité éducative lance-t-elle un appel particulier à tous ceux et celles qui voudraient partager une partie de cette histoire et contribuer par leurs témoignages à lever le voile sur des fragments de cet héritage collectif.

De plus, si certains lecteurs avaient en leur possession des esquisses ou des photographies d'époque illustrant l'évolution de l'Université de Montréal, c'est avec plaisir que nous consacrerions un espace spécial à l'aspect visuel de cette histoire en expliquant le contexte et la signification des illustrations. Par exemple, nous vous présentons aujourd'hui le célèbre projet de construction de l'Université de Montréal en 1888, dont la façade devait donner sur la rue Sherbrooke. D'inspiration Renaissance, cet immeuble ressemblait plus à un parlement qu'à une université! ■
Au plaisir de se raconter!

La rédaction



Pour une politique de «baccap»

Bernard Sévigny



Il est déjà possible pour la clientèle de la FEP d'obtenir un baccalauréat en accumulant trois certificats. Les balises pédagogiques en vigueur à l'Université de Montréal limitent toutefois l'appellation du diplôme aux arts (bacc. ès arts) et aux sciences (bacc. ès sciences). Pourquoi ne pas avoir droit à des baccalauréats qualifiés?

À priori, cette situation est discriminatoire pour les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Pouvoir obtenir un baccalauréat avec mention «santé» ou «éducation» est tout à fait légitime pour un étudiant-e universitaire. Après tout, les droits de scolarité des étudiant-e-s adultes sont comparables à ceux des «plein temps»! Alors pourquoi considérer la clientèle de soir comme si elle était de seconde classe?

L'Université de Montréal n'est pas la seule à écarter les baccalauréats par cumul avec appellation («baccaps»). Les universités anglophones de Montréal (McGill et Concordia) n'ont jamais émis ce genre de baccalauréat. Ça ne signifie pas pour autant que l'implantation d'un tel cadre soit une mission impossible. L'Université du Québec à Montréal s'est dotée d'une politique de baccap en 1976, politique qui a déjà porté ses fruits. Outre le baccalauréat ès sciences et le baccalauréat ès arts, l'UQAM offre des baccalauréats en éducation et en administration des affaires par cumul de certificats.

L'intégration des baccaps à une structure universitaire ne se fait tout de même pas en criant ciseaux! Le cheminement des étudiant-e-s qui visent l'obtention d'un baccap doit être cohérent et bien balisé. De plus, plusieurs points d'ordre qualitatif doivent, à juste titre, être considérés. Par exemple, la formation obtenue par le cumul de trois certificats est-elle automatiquement équivalente et de même nature que celle obtenue dans le cadre d'un programme de baccalauréat? Par conséquent, la formation découlant d'un baccap est-elle suffisamment complète pour que l'étudiant-e ait accès à un programme de maîtrise?

Pour l'Association des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP), le baccap est d'une importance capitale pour ses membres. L'obtention d'un baccalauréat «qualifié» pour un étudiant-e de soir (le terme spécialisé déplaît aux autres facultés de l'Université) constitue un dénouement logique dans le processus de l'éducation permanente.

D'ailleurs, l'accès au baccap est l'un des premiers mandats que le congrès a donné à l'AGEEFEP lors de sa fondation en 1985.

Le 29 mai 1986, la Sous-commission du premier cycle (SCPC) a demandé à la Commission des études (COMET) d'approuver le principe de la création de baccalauréats polyvalents avec mention du domaine d'études, proposition qu'elle a entérinée la semaine suivante. Dès lors, la SCPC a confié à un sous-comité la tâche d'énoncer les principes régissant les baccaps. Le rapport que le sous-comité a déposé n'a pas encore été adopté par la COMET. Le document sert de référence dans l'élaboration d'une politique de régie des baccaps. Ce n'est qu'après une vaste consultation auprès des diverses facultés qu'il sera soumis à la COMET.

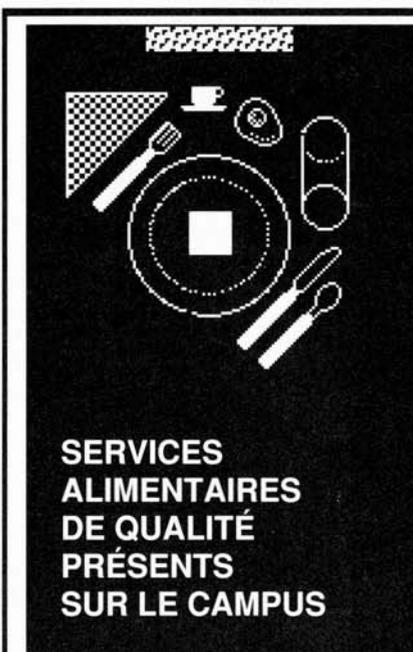
De prime abord, le baccap est un programme multidisciplinaire comportant des éléments de formation théorique, fondamentale et d'application, destiné aux étudiant-e-s dont la fréquentation et le



Évidemment l'implantation des baccaps dans la structure actuelle de l'Université de Montréal demande un décloisonnement des programmes des autres facultés. Les structures doivent permettre une plus large circulation des étudiant-e-s d'une faculté à l'autre. Selon l'AGEEFEP, la réussite des baccaps dépend de la façon dont le tout sera orchestré. Pour ce faire, elle estime essentiel que la gestion administrative des baccaps soit confiée à un organisme spécialisé en formation des adultes. ■

cheminement scolaires sont discontinus. Il est composé de deux programmes courts (60 crédits : certificat-s ou mineur-s) choisis parmi ceux rattachés, au préalable, à une concentration. Le groupe de travail propose donc de lancer les baccaps dans cinq concentrations, dont la santé, le travail, les affaires sociales et communautaires, les communications appliquées et les sciences de la gestion. Le troisième programme sera composé de cours de «formation spécifique» au domaine d'études, non inclus dans les deux programmes de concentration. L'étudiant-e ne pourra pas obtenir un baccap à partir de trois certificats de même valeur. Un mécanisme de pondération du poids relatif des enseignements de premier, de deuxième et de troisième cycle est prévu pour qu'il y ait progression d'un programme à l'autre.

La demande d'admission à un baccap devra se faire, de préférence, au moment même où l'étudiant-e demande l'admission à un premier mineur ou certificat, ou à défaut après celui-ci ou bien au moment de demander l'admission à un deuxième programme court. De toute façon, lors de la demande d'admission à un baccap, l'étudiant-e sera pris en charge par un conseiller pédagogique afin que le tout soit conforme aux règles régissant les nouveaux programmes.



**Services de traiteur,
banquets, buffets, bars,
collation de grades
(vin d'honneur)
(Location de salle avec
service seulement)**

Menu disponible sur demande

**CANTINE DU CANADA
LIMITÉE**
C.P. 6128 Succ. «A», Montréal,
Québec H3C 3J7
Téléphone (514)343-7678

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Cafétéria 1er plancher
La Sandwicherie 1er plancher
Café étudiant 2e plancher
Café étudiant 6e plancher
Distributrices automatiques
1er, 2e, 4e, 6e plancher

CENTRE COMMUNAUTAIRE :

Le Resto des Pyramides 3e plancher

PAVILLON JEAN-BRILLANT

Grande cafétéria 2e plancher
Le Restaurant
Le Cercle 2e plancher
Le Comptoir 2e plancher
Le Restaurant Pazzelli 1er plancher
Le Stade d'hiver
2550, boul. Édouard- Montpetit
Le pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent-d'Indy
Le Pavillon principal E-3
Le Pavillon principal U-1
Le pavillon d'architecture
5620, rue Darlington
Le pavillon Marguerite d'Youville
2375, ch. Côte Ste-Catherine
Le pavillon des Sports
2100, boul. Édouard-Montpetit

RÉSERVATIONS
U. de M. 343-7678
Poly 340-4844

Le transport en mouvement

Bernard Sévigny

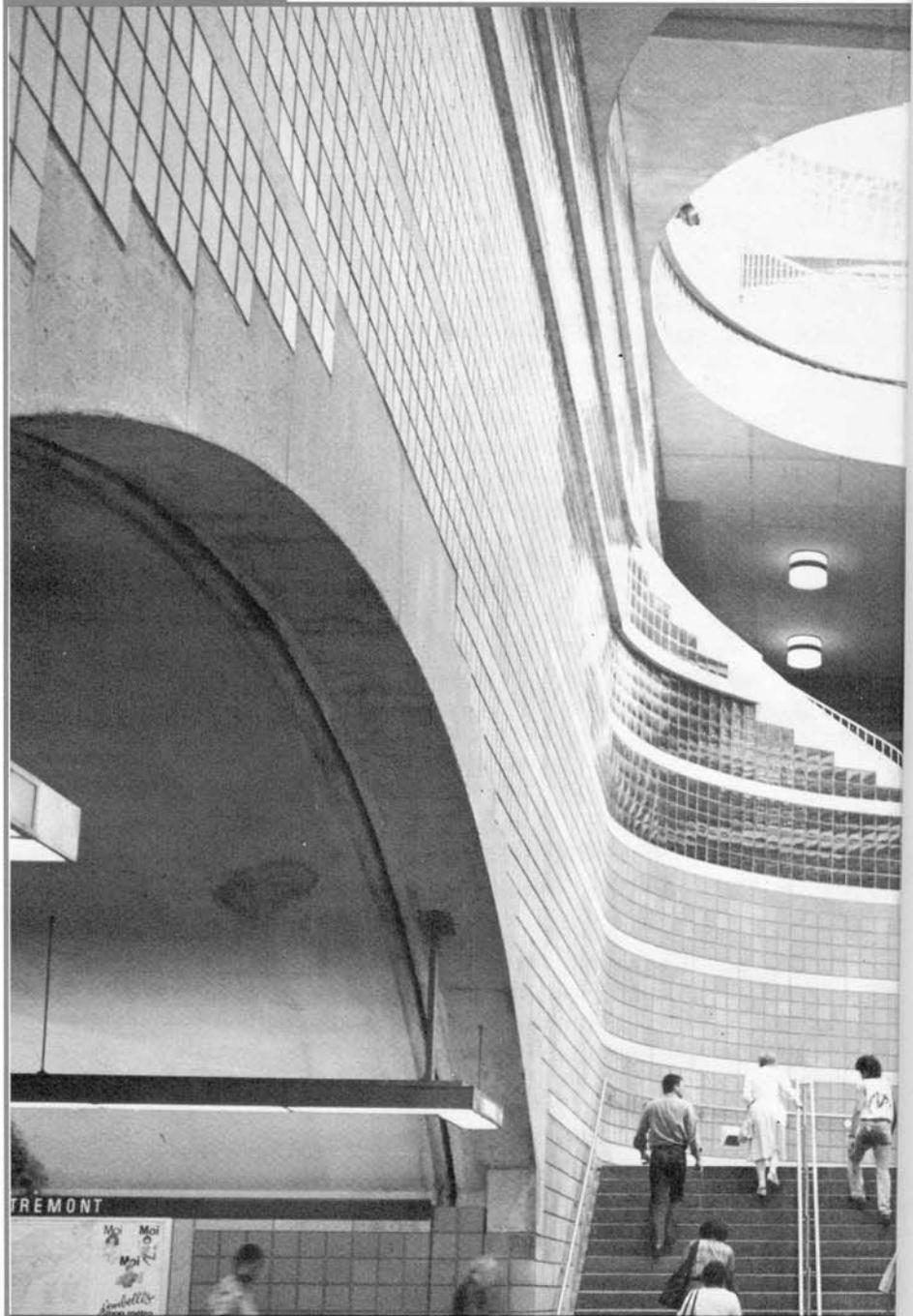
Le métro de Montréal, c'est 759 wagons qui parcourent annuellement 165 fois la distance qui nous sépare de la Lune, soit 64 millions de kilomètres. Mais la STCUM, c'est plus que 65 stations de métro.

La Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) est le seul réseau de transport qui intègre un métro, un service d'autobus et des trains de banlieue au Québec. C'est ce qui lui a permis de se glisser dans le peloton de tête des grands transporteurs en Amérique du Nord.

Pour l'usager, la STCUM, c'est l'autobus 197 qui le transporte jusqu'à la station de métro Rosemont à 7 h 15, puis la rame qui le dépose à Berri-UQAM pour le transfert et celle qui le mène à la station Place-des-Arts, à quelques pas de l'«ouvrage». Quand l'usager se multiplie par un million et demi, comme c'est le cas tous les matins, il faut compter sur un réseau de transport doté d'une remarquable logistique opérationnelle pour mener, à temps, chacun-e à bon port. C'est ce qui a impressionné les participant-e-s aux journées portes ouvertes que la Société a organisées en juin dernier.

Cette opération de charme, qui s'adressait au grand public, s'inscrivait dans le cadre du plan de communication de la nouvelle présidente-directrice générale de la STCUM, Mme Louise Roy. Rendu public en février dernier, le plan d'entreprise 1988-1990 de la Société est ambitieux en ce qui a trait aux relations avec sa clientèle. Selon Louise Roy, les deux prochaines années seront celles du changement, au terme desquelles l'entreprise aura adopté de nouvelles façons de faire, fonctionnera plus efficacement avec du personnel

Station de métro Outremont



motivé et rendra un meilleur service à sa clientèle.

La STCUM est donc une grosse machine. En chiffre, on parle de 8 000 employé-e-s, de 65 kilomètres de tunnel et autant de stations de métro, d'un réseau de surface composé de 141 circuits d'autobus comprenant quelques 1 760 autobus et plus de 7 500 points d'arrêt, de 45 minibus pour personnes handicapées, d'un réseau de nuit de 27 circuits et de 2 912 arrêts, de trains de banlieue... et de 1 286

poubelles murales dans le métro.

Le réseau de transport de la CUM est toujours en expansion. Depuis l'inauguration des lignes de métro Henri-Bourassa—Bonaventure, Frontenac—Atwater et Berri-de-Montigny—Longueuil en 1966, le métro n'a jamais cessé de se faufiler dans le souterrain de l'île de Montréal. À l'est, outre la ligne Snowdon—Saint-Michel qui se rendra jusqu'aux Galeries d'Anjou, une nouvelle ligne ira jusqu'au quartier Rivière-des-Prairies de-

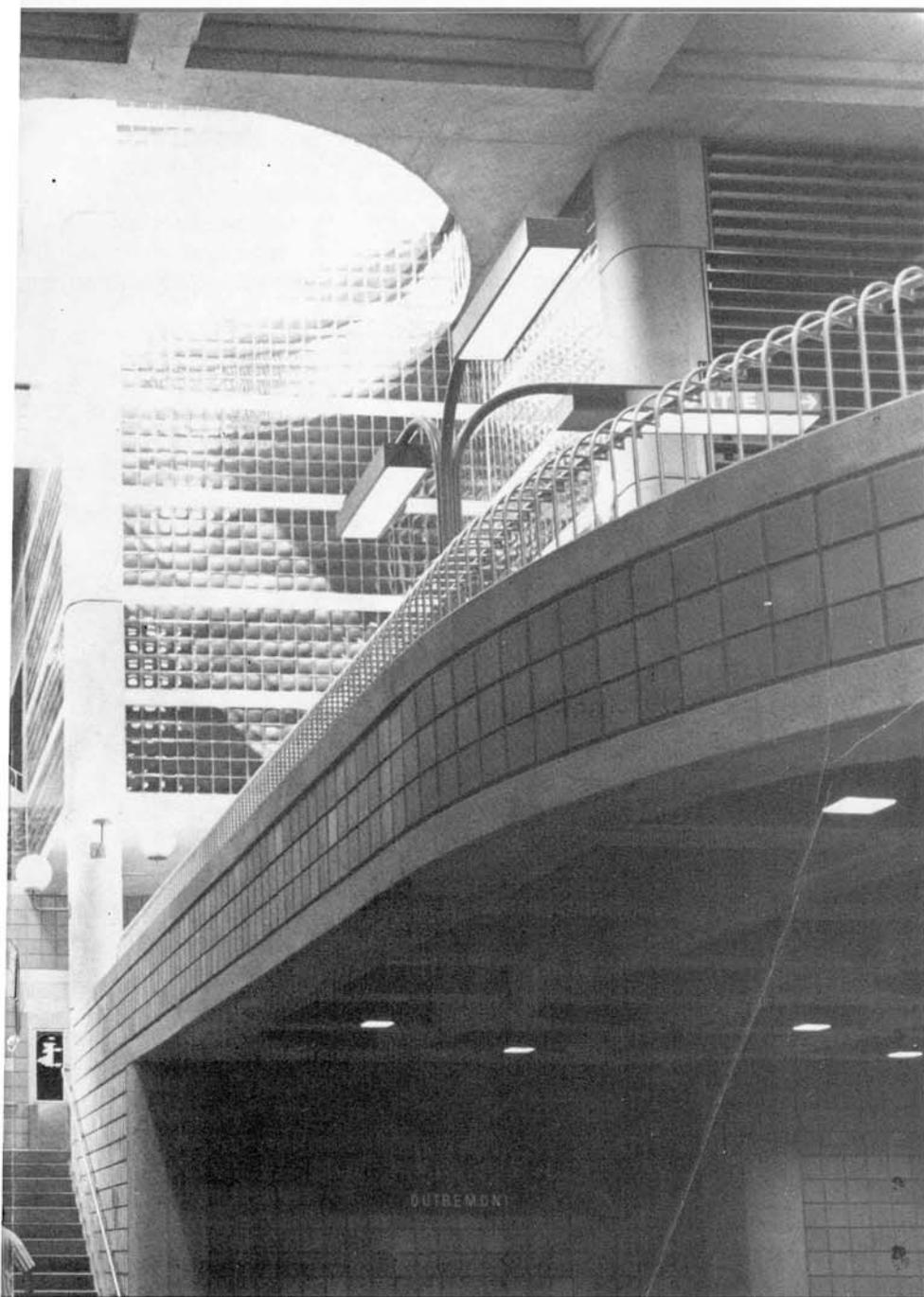
puis la station Pie-IX. À l'ouest (direction Côte-Vertu), le tunnel sera creusé jusqu'au collège Marie-Victorin. Enfin au nord, la ligne n° 5 sera prolongée jusqu'en banlieue nord, à Laval. C'est ce qu'a annoncé le mois dernier le ministre québécois des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

Le réseau de transport ne prend pas seul des allures de gigantisme. La facture qui en découle est tout aussi colossale. On ne parle plus de millions comme jadis. Le ministre a plutôt eu recours aux milliards (1,8 milliard) lorsqu'il a annoncé la somme que le gouvernement du Québec s'appête à injecter dans le transport en commun au cours de la prochaine décennie.

Si la STCUM a profité de la manne gouvernementale, le réseau routier de banlieue a aussi eu sa part du gâteau (réfection de l'autoroute Métropolitaine, prolongement de l'autoroute 30). C'est avec ce fragile équilibre que le ministre Côté doit jouer puisque les Montréalais financent, avec leurs impôts, le réseau routier de la banlieue au même titre que les banlieusards soutiennent l'expansion du transport en commun sur l'île. D'ailleurs, cet enjeu fait l'objet d'une vieille querelle entre la CUM et ses voisins.

La Ville de Montréal reproche aux municipalités de banlieue de profiter du déficit d'opération de la STCUM. Elle voudrait que ce déficit soit réparti équitablement entre elle et les villes avoisinantes. À cette accusation, Laval et la Rive-Sud répondent que cette solution est farfelue puisqu'elles financent déjà les déficits de leur propre service de transport en commun.

Le maire de Laval, M. Claude Lefebvre, propose d'intégrer la tarification dans la grande région de Montréal en une ou plusieurs zones et de répartir le déficit global en fonction d'une évaluation effectuée par chaque municipalité. Pour ce faire, il faudrait augmenter le prix du titre de transport de 30 %,



STCUM



Station de métro l'Acadie

donc faire payer la note aux usagers, qui injectent déjà 43 % des 535 millions du budget annuel de la Société (la participation de la CUM est de 22 % et celle du gouvernement du Québec de 35 %).

La solution du maire Lefebvre pourrait être lourde de conséquences. Même si le transport en commun est un service public, la Société doit ménager sa clientèle, qui a trop souvent été prise «en otage» lors de grèves qui se sont trop rapidement succédé dans le passé. La CUM craint en effet qu'une majoration trop substantielle du coût du transport pousse les gens à utiliser davantage leur automobile et ainsi fasse chuter le nombre d'usagers (et les revenus) en plus de congestionner le centre-ville.

L'objectif de la STCUM est, justement, d'éloigner les automobiles du centre-ville de Montréal en offrant un meilleur service de transport en commun. Là-dessus les sondages donnent raison à la Société. Selon la consultation réalisée en mai dernier par la firme Créatec plus pour le compte de la revue Vélo-Québec, 66 % des Montréalais donneraient priorité au transport en commun au centre-ville. Pas moins de 42 % des répondants iraient même jusqu'à en interdire l'accès aux automobiles. C'est d'ailleurs le sujet qui préoccupe le plus les Montréalais après la langue. Même si le maire de Montréal, M. Jean Doré, s'est dit surpris par les résultats du sondage, il n'a pas

l'intention de fermer le centre-ville à la circulation automobile. D'ailleurs, selon le ministre des Transports, cette solution est utopique. Quoique cette expérience s'avère positive dans certaines villes européennes (Florence, Milan, Bonn et Copenhague), ce n'est pas demain la veille qu'on va interdire

aux véhicules l'accès au centre-ville.

Entre-temps, le coût du titre de transport de la STCUM demeure l'un des plus bas en Amérique du Nord. En moyenne, les 400 000 détenteurs et détentrices d'une carte CAM prennent le métro ou l'autobus deux fois et demie par jour. Il en coûte donc 40 ¢ par trajet effectué dans le réseau. Il est aussi plus avantageux d'avoir une carte CAM que de voyager «à la pièce». Et ce sera encore plus vrai cet automne lorsque les lecteurs automatiques de CAM seront installés. Il vous suffira de passer la nouvelle carte dans la fente du lecteur et de franchir le tourniquet. Ce nouveau système vous fera économiser du temps, en vous permettant d'éviter les queues au guichet du changeur, et de l'espace dans vos poches, car elle aura les dimensions d'une carte de crédit. Au fait, elle ne fonctionnera pas dans les guichets automatiques! ■

Station de métro Mc Gill



STCUM

Notre Dame de Fer «Justice, confidentialité, disponibilité»

Michel Beaunoyer

Arrivée le 1er juin dernier, elle s'allouait l'été pour se familiariser avec le fonctionnement complexe des rouages universitaires. Mais à peine aura-t-elle eu le temps de rendre visite aux «personnages stratégiques» de l'U. de M. que, déjà, on se bouscule aux portes du C-4530. Personne ne prétendait que le poste d'ombudsman en serait un de tout repos. Et encore, le trimestre est à peine amorcé!

Mais Lucie Douville connaît la musique. La pression, les négociations tendues et l'art de la diplomatie serrée ont fait partie du quotidien de ses 15 années passées dans le domaine du bilinguisme. Derrière les yeux de velours et le sourire calme de Mme Douville, on devine une personnalité blindée.

Pour l'ombudsman, le début de ce tout premier trimestre constitue une période d'adaptation. «Un bon pourcentage des gens qui viennent me voir le font encore par simple curiosité, déplore-t-elle, ou ils font appel à moi sur des points qui pourraient très bien se régler directement avec les services concernés ou avec un professeur.» Il n'en demeure pas moins que les cas jugés recevables affluent. Harcèlement sexuel, évaluations injustes, difficultés d'adaptation des étudiants étrangers... la liste s'allonge.

Mais il est encore trop tôt et les demandes de règlement sont trop variées pour que l'on puisse tirer des conclusions générales sur le

fonctionnement des structures administratives. «Mon rôle, explique l'ombudsman, consiste à éteindre les feux. Si ces feux cachent un volcan, il sera de mon ressort d'agir en conséquence.» Jusqu'à maintenant, Mme Douville se considère très satisfaite des services en place.

L'ombudsman a, selon elle, accès à tout et à tous. Depuis son entrée en fonction, les gens avec qui elle a communiqué ont fait preuve d'une bonne volonté exemplaire et l'information circule librement dans une proportion de 90%. La clé qui ouvre toutes ces portes : la promesse de la confidentialité. Sans elle, il serait impossible d'établir les liens de confiance indispensables à l'efficacité de notre protectrice.

Bien consciente de la situation particulière des étudiant-e-s adultes, Lucie Douville met l'accent sur sa disponibilité. Dès septembre, un système de répondeur sera en place pour la clientèle de soir. De plus, il sera possible de rencontrer l'ombudsman certains soirs de la semaine ou sur rendez-vous. Pas de problème de ce côté.

Cette année, l'ombudsman s'occupera exclusivement des étudiant-e-s, mais il y a possibilité de voir dans un avenir plus ou moins éloigné sa juridiction s'étendre à l'ensemble de la communauté universitaire. Cependant, le travail d'ombudsman se vit au jour le jour et l'année prochaine, c'est très loin. ■





Université de Montréal
Service des entreprises
auxiliaires

Pour le plaisir de lire

La Librairie
de l'Université
de Montréal
vous invite
à ses deux
succursales:

au Pavillon
principal
local L-315,
tél.: 343-6212.

au Pavillon 3200,
rue Jean-Brillant
local 1315,
tél.: 343-7362.

En plus de vous offrir les
livres "universitaires", la
Librairie a un choix de
bandes dessinées, livres
de poche, best-sellers...
Pour le plaisir de lire

L'accréditation de l'AGEEFEP, une question de principe

Bernard Sévigny

S'il y a un point auquel l'AGEEFEP tient mordicus, c'est celui de l'accréditation. Pourquoi? Simplement pour s'assurer une place de choix au sein des différentes instances universitaires. Une place qui lui revient et non une place qu'elle aura mendiee.

À l'heure où vous lisez ces lignes, seule la FAECUM jouit d'une accréditation en vertu de l'acte constitutif et des statuts de l'Université de Montréal. C'est précisément sur ce point qu'achoppent les négociations AGEEFEP-FAECUM sur la représentation étudiante. L'AGEEFEP pourrait négocier des ententes et se passer de cette accréditation, mais il s'agit d'une question de principe.

En fait, l'enjeu tourne autour du Conseil étudiant de l'Université, celui qui nomme les étudiant-e-s qui siègent au sein des différents comités universitaires. Selon les statuts en vigueur à l'U. de M., le Conseil étudiant est formé par les associations qui sont dûment accréditées auprès de l'Université et ce, au prorata des étudiant-e-s qu'elles représentent (art. 37.01 de la charte de l'Université). Comme la FAECUM est la seule association accréditée, son conseil central a pu se substituer au Conseil étudiant et détient donc le monopole de la représentation des étudiant-e-s sur le campus. C'est donc dire qu'il nomme les étudiant-e-s qui siègent aux différentes instances de l'université.

L'AGEEFEP a fait parvenir sa de-

mande d'accréditation en mai dernier à l'Assemblée universitaire, qui doit d'ailleurs se pencher sur cette question ce mois-ci. Si l'Assemblée universitaire entérine le projet et que celui-ci est accepté par la direction de l'Université, la FAECUM devra partager avec l'AGEEFEP les fauteuils au Conseil étudiant. De plus, de nouvelles règles de fonctionnement et de partage des postes au sein des instances universitaires devront être établies.

L'AGEEFEP a déjà demandé à la FAECUM l'équité en matière de représentation étudiante. Elle aurait bien voulu en arriver à une entente négociée avec la FAECUM sans que l'Université n'intervienne dans les affaires étudiantes. La FAECUM veut bien négocier, mais à quel prix! Elle voudrait que l'AGEEFEP abandonne les démarches qui la mèneraient à l'accréditation. En retour, elle est prête à négocier des ententes bilatérales qui accorderaient à l'AGEEFEP une représentation au sein des instances universitaires.

Pour Robert Martin, président de l'AGEEFEP, ce marché est inacceptable. «Nous voulons être accrédités parce que nous représentons une partie importante de la population étudiante et que notre clientèle a des besoins différents de ceux des membres de la FAECUM. De toute façon, la procédure d'accréditation est écrite noir sur blanc dans les règlements et statuts de notre établissement. Si la FAECUM est seule à bord depuis 10 ans, c'est qu'aucune autre association ne s'est prévaluée de ce droit. L'AGEEFEP entend donc entrer par la grande porte et prendre sa place dans la communauté universitaire.» ■

BEAUCOUP À OFFRIR !

Référendum CISM

Position de l'AGEEFEP

R.M. Le comité qui dirige CISM sollicite en septembre, par voie référendaire, l'appui moral et financier des étudiant-e-s de l'U. de M. pour réaliser son projet de diffuser sur la bande FM. Il est venu au préalable consulter l'AGEEFEP.

D'une part, la constitution de CISM garantit à l'AGEEFEP l'obtention d'une voix au conseil d'administration afin que ses membres puissent participer au fonctionnement de ce poste de radio étudiant. D'autre part, si le référendum démontrait une volonté de la part des étudiant-e-s de contribuer financièrement à CISM, ceux et celles qui ne voudraient pas participer à son financement pourraient être remboursés à la condition d'en faire la demande écrite auprès du secrétariat.

À la lumière de ces faits, l'AGEEFEP considère qu'il semble raisonnable de donner son appui à un tel projet et souhaite que les étudiant-e-s puissent exprimer leur choix librement et avec confiance sur une question de cette importance. ■



Coopoly, grâce à ses trois succursales, vous offre une vaste gamme de produits à des prix exceptionnels.

Nous invitons donc toute la population étudiante et le personnel du campus de l'Université de Montréal à venir constater les nombreux avantages du magasinage à Coopoly.

Vous pourrez obtenir votre carte de membre à notre librairie et à notre succursale informatique pour la modique somme de 11,00\$.

Coopoly... **atout** prix!

Papeterie
Ecole Polytechnique
340-4841

- Matériel graphique
- Calculatrices
- Articles de papeterie

Librairie scientifique
Ecole Polytechnique
340-4851

Vaste inventaire et service de commande

Succursale informatique
5000 Jean-Talon ouest
340-4487

- Salle de montre, • ordinateurs XT, AT, • logiciels et périphériques • Service technique

Résultat du Mots croisés

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	P	E	R	M	A	N	E	N	T	E	T	A	P	E		
2	U	N	E		N	O		D	O	C	T	O	R	A	T	
3	B	A	C		I	T	E	T	R	E	M	A	E			
4	L		H	O	M	E	R	E		I	N	E	D	I	T	
5	I	P	E	C	A		I	S	A	T	I	S	N	E		
6	C	A	R		T	I	G	E	S		A	S	S			
7	I	N	C	L	I	N	E		S	A		S	E	C	S	
8	T	H	O	S		L	I	V	R	E		R	E			
9	E	T	E	I	N	T	S		S	A	I	L	L	I	R	
10	O	L		R	U	S	T	R	E		A	P	I			
11	L	U	R	E		U	R	B	A	I	N	E	T	E		
12	O	R	E		L	I	E		N	E	S	V	I			
13	U	N	I	V	E	R	S	I	T	E		E	R	O	S	
14	R	E	N	O	V	E		D	E		A	S	A	N	A	
15	S	E		L	E		T	E	S	T	S		I	S	E	

outils de promotion, etc.) afin de faire connaître les activités offertes par l'organisme demandeur. Pour les *Ateliers d'éducation populaire de Mercier* (projet n° 56).

- Élaborer un plan de promotion en vue de mettre sur pied une campagne d'enregistrement de baux à la Régie du logement. Pour le *Regroupement des comités de logement et des associations de locataires du Québec* (projet n° 71).

- Élaborer un plan de promotion afin de publiciser une émission à la télévision communautaire. Cette émission traite de différents sujets concernant les personnes handicapées (services gouvernementaux, loisirs, intégration scolaire). Pour *l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées* (projet n° 84).

- Stagiaire-s recherché-s en vue de l'organisation du Défi sportif 89, un événement unique qui rassemble près de 1 000 athlètes handicapés s'affrontant dans 14 disciplines différentes. Les stages sont possibles dans différents secteurs de l'organisation. Pour *l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées du Québec* (projet n° 85).

- Concevoir un dépliant présentant le Service d'aide aux parents de l'organisme demandeur. Possibilité de concevoir une nouvelle présentation du bulletin d'information de l'organisme. Pour *l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs* (projet n° 89).

- Participer à l'organisation d'une campagne de promotion dans le but de faire connaître le projet Arc-en-ciel. Ce dernier vise à sensibiliser des municipalités québécoises et américaines au problème des

pluies acides. Possibilité de concevoir dépliant, affiche et papier à lettres, de préparer une conférence de presse, d'évaluer les outils de communication. Pour *l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides* (projet n° 101).

- Organiser un colloque sur l'emploi (durée d'une journée) dans le but de favoriser l'intégration des personnes épileptiques au marché du travail. Pour la *Ligue de l'épilepsie du Québec* (projet n° 116).

- Organiser une conférence de presse à l'occasion du lancement d'une campagne de cueillette de nourriture non périssable en décembre 1988. Pour *Moisson Montréal* (projet n° 124).

- Élaborer un plan de communication afin de sensibiliser la population à la formule des coopératives d'habitation et à la problématique du logement social. Pour le *Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière* (projet n° 137).

Recherche documentaire

- Rédiger un guide pédagogique pour des enseignant-e-s des classes primaires à partir d'une première version. Ce guide porte sur la sécurité des enfants (aspect préventif). Pour *Parents-secours du Québec inc.* (projet n° 15).

- Réaliser un document relatant les 10 ans d'histoire d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence. Pour *Inter-val 1175* (projet n° 86).

Relations industrielles

- Production d'un dossier décrivant les lacunes de la Loi sur les normes du travail. Ce dossier est conçu à

l'intention des travailleuses et travailleurs non syndiqués. Pour *Au bas de l'échelle* (projet n° 67).

- Répertorier, par secteur d'activité, les centrales et les fédérations syndicales (affaires sociales, transport et communication, métallurgie, etc.). Pour le *Centre de recherche-action sur les relations raciales* (projet n° 67).

Santé communautaire

- Concevoir et animer des activités sur le thème de la santé à l'intention d'un groupe de personnes âgées du quartier Centre-Sud. Pour *Place Vermeil* (projet n° 06).

- Donner une conférence concernant la «médecine des petits» : l'importance de l'examen annuel, la prévention des maladies infantiles, la différence entre le pédiatre et le médecin de famille, etc. Pour le *Carrousel du p'tit monde d'Anjou* (projet n° 107).

Toxicomanie

- Rédiger un ou plusieurs articles pour la revue *Femme et justice* publiée par la Société Elisabeth Fry. Thèmes suggérés : toxicomanie, itinérance, solutions de remplacement à la détention, information juridique, etc. Pour la *Société Elisabeth Fry du Montréal métropolitain* (projet n° 80).

D'autres projets sont disponibles. Pour en choisir un, consultez la liste détaillée au bureau du responsable de votre programme, aux bureaux de l'AGEEFEP ou au local du CESC situé au 3200, rue Jean-Brillant, bureau 1271.

Tél. : 343-5947.

Une voie d'avenir : l'enseignement à distance

Claude Garon

Présentement sous-développé à l'Université de Montréal, l'enseignement à distance est une voie d'avenir aux perspectives multiples. Encore faut-il que l'Université décide clairement d'encourager ce secteur d'activité, qu'elle en confie la responsabilité à une instance dotée des pouvoirs appropriés et qu'elle choisisse avec soin les créneaux les plus prometteurs sans faire double emploi avec ce que d'autres universités font déjà.

Intitulé Développement de l'enseignement à distance à l'Université de Montréal, le rapport préparé par M. Louis-M. Tremblay, chargé de projets à la Faculté de l'éducation permanente, rappelle que l'enseignement à distance n'est pas un concept nouveau, le volet le plus connu étant les cours par correspondance. Mais il y a aussi le réseau téléphonique, qui sous forme de conférence téléphonique facilite l'encadrement de l'étudiant-e, ainsi que le réseau audiovisuel, qui permet de dispenser des cours par cassette, par le câble ou par la télévision ainsi que par le réseau télématique, ou enseignement assisté par ordinateur, qui en est à ses débuts. Pour ce qui est du contenu, l'enseignement à distance peut porter soit sur un contenu pédagogique formel et reconnu, soit sur un contenu informel destiné à par-

faire les connaissances générales.

Quels que soient le contenu et la formule, d'écrire M. Tremblay, «les auteurs s'entendent pour considérer l'enseignement à distance comme fort différent de l'enseignement traditionnel tant sur les plans de la planification, de l'organisation et de la gestion de la relation pédagogique et didactique que sur celui de la logistique administrative».

Présentement on estime à 120 000, dont 106 000 au Québec, le nombre de Canadiens francophones inscrits à l'enseignement à distance. L'enseignement par correspondance est la formule la plus prisée et elle est principalement le fait du ministère de l'Éducation et de l'Université du Québec. Dans ce secteur, le cours Café constitue la seule contribution significative de l'U. de M. En revanche, celle-ci fait preuve de plus de dynamisme dans les cours télévisés, où elle compte 3 000 inscriptions; elle est aussi très présente dans le consortium interuniversitaire CANAL avec 40% des inscriptions. Relativement modestes, ces chiffres pourraient se gonfler au cours des prochaines années. Les études ont démontré qu'aucun réseau d'enseignement à distance ne couvre 5 % de la clientèle potentielle; on s'entend aussi

pour prévoir que les inscriptions pourraient tripler d'ici cinq ans et que 60 % des nouveaux inscrit-e-s opéreront pour les réseaux télévisuels.

Pour éviter l'anarchie, l'improvisation, l'incohérence et le morcellement, l'Université devrait, selon le rapport, lancer au sujet l'enseignement à distance une politique bien définie. M. Tremblay croit qu'il y a là un champ d'intervention tout à fait indiqué pour la FEP. «Ce serait conforme, écrit-il, à sa mission d'éducation permanente et cadrerait avec les services qu'elle a traditionnellement rendus aux adultes, en particulier dans les régions éloignées.»

Encore faut-il que l'Université choisisse les secteurs d'activité où elle souhaite intervenir. Potentiellement, M. Tremblay en identifie cinq:

- **Le volet international**, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international. Les sommets sur la francophonie laissent espérer des prolongements intéressants.
- **Le volet canadien** : à moins que le gouvernement fédéral n'investisse dans des programmes de formation des francophones hors Qué-

bec, ce secteur offre un faible potentiel.

• **Le volet entreprises** : les besoins de l'industrie ne sont pas très clairs et l'expérience de l'Université en ce domaine est plutôt limitée; mais il semble y avoir là un marché de recyclage et de perfectionnement très prometteur.

• **Le volet grand public** : il s'agit ici de formation générale et culturelle non reconnue sous forme de crédits (unités). Ce mandat étant celui de chaînes éducatives comme Radio-Québec, l'Université n'a pas intérêt à s'y engager, sauf dans des cas exceptionnels comme les Belles soirées.

• **Le volet enseignement formel** : ce devrait être le champ privilégié par l'Université à la fois parce qu'il favorise la démocratisation de l'éducation, qu'il s'adresse à une

large clientèle et qu'il est susceptible de réduire les coûts de l'éducation.

«Ce que nous proposons, lit-on dans le rapport, c'est de privilégier pour le moment, comme support médiatique, le réseau audiovisuel (télévision-cassette-câble) tout en le modulant, c'est-à-dire en faisant appel aux autres supports médiatiques, correspondance, téléphone, ordinateur, selon des recettes variant en fonction des circonstances tout en se préparant pour la télématique.» Afin de diminuer les coûts, il apparaît par ailleurs judicieux de choisir des cours «dont le contenu scientifique est suffisamment arrêté» et qui font partie de l'enseignement formel de base. C'est le cas, par exemple, des cours d'initiation aux statistiques, à l'administration, à la sociologie, à l'économie, à la psychologie, etc. Au regard de l'enseignement à dis-

tance, il est indéniable que la technologie recèle un potentiel extraordinaire qui est présentement sous-exploité. Cela dit, si l'Université de Montréal s'engage dans cette voie, elle devra s'assurer qu'un plus grand nombre de chercheurs-e-s se penchent sur les aspects pédagogiques et didactiques de l'enseignement à distance. De dire M. Tremblay : «C'est pourquoi passer à l'action, c'est, dans notre esprit, s'engager à supporter cette action par du "feed-back" approprié et de la recherche pertinente pour au moins s'assurer que la connaissance transmise à distance rencontre les objectifs de formation et d'apprentissage.» ■



**TONY
PHOTO
STUDIO**

• PASSEPORT (5 minutes)
• COMMERCIAL • MARIAGE
• GRADUATION

5220 ch. QUEEN MARY rd.
(près du métro Snowdon)

Montréal, P.Q. H3W 1X5 Tél.: 481-6608

Jouez Gagnant!

Dites NON à la solitude...

Seul (e) vous ne voulez plus le rester! Les bars, les rencontres sans lendemain ne suffisent plus...

L'AMOUR AU RENDEZ-VOUS... ET POURQUOI PAS?



CONSPIRATION CONTACT

Vous offre, par ses services professionnels de découvrir votre style amoureux et de TROUVER L'ÂME SOEUR.

Tout en vous amusant.
(offre promotionnelle
jeunes 18 à 25 ans)

844-7976

Alex et Minitel... Qui aura le dernier mot?

Bruno Guglieminetti

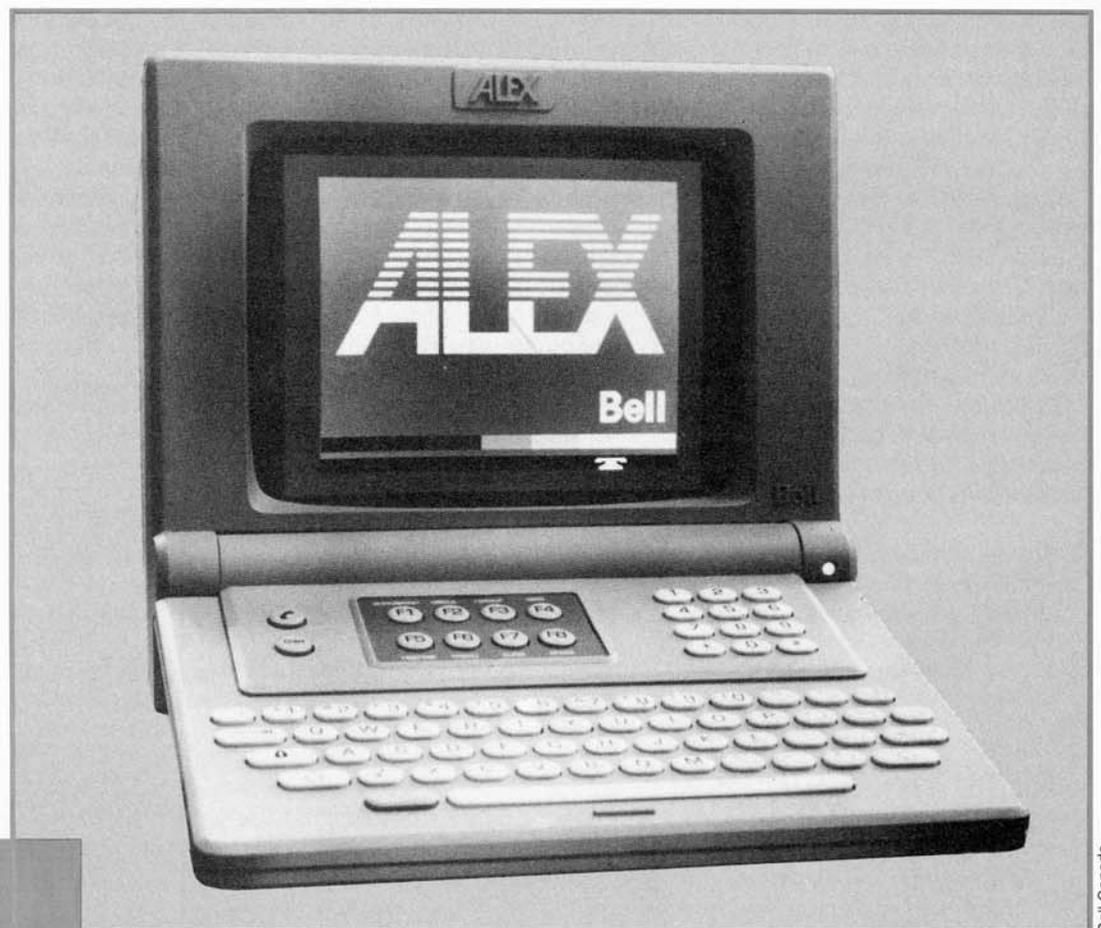
Au mois d'avril dernier, on annonçait l'arrivée du Minitel français à Montréal. Depuis, Bell Canada nous apprendait que son Alex serait en service dès décembre prochain. Deux systèmes, deux exploitants, mais le même but : rendre accessible information et service.

Regardons-y de plus près, si l'acquisition d'un de ces deux systèmes vous trotte dans la tête. Commençons par le plus ancien et le plus réputé.

CETI-Minitel

Après les succès connus en France — pas moins de quatre millions de

terminaux depuis 1982 — et dans 27 autres pays, le Minitel commence à s'implanter au Québec et en Ontario. Ce sont 4 000 terminaux qui ouvriront le bal à Montréal; Québec suivra avec 3 500 terminaux et la course se poursuit toujours. Au Centre d'excellence en télécommunications intégrées (CETI), on se dit très heureux de la réception faite à leur appareil. Aux dires de M. Jacques-Robert Blanchette, vice-président aux communications, la demande des abonnés est telle qu'à certains moments le système est surchargé. «N'ayez crainte, on ajuste le service en fonction de la demande» s'empresse-t-il d'ajouter. Par ailleurs, si en France on recense plus de 7 600 services offerts aux utilisateurs du Minitel, ici on devra se contenter de



Alex

Bell Canada

170 services pour la première année, qui vont du catalogue électronique, des boîtes aux lettres, des guides de voyage et de la banque de données aux divertissements et jeux en passant par les annonces classées. Un volet éducatif y est aussi inclus.

Quant aux services à venir, que l'on pourra probablement aussi retrouver chez Alex, ce sont les suivants: palmarès, horaire autobus/métro, messagerie nautique et chroniques variées.

Chez CETI-Minitel, trois options s'offrent à l'utilisateur : 1) l'achat pour 600 \$, 2) le bail-achat pour 30 \$ par mois échelonné sur trois ans et 3) la location pour 25 \$ par mois avec engagement ferme pour une période de deux ans. Notez que les deux dernières options vous donnent droit à une heure gratuite d'utilisation par mois.

Mais il ne faut pas oublier les petits «à-côtés» de l'utilisation de cet appareil. Une somme de 50 \$ (non remboursable) vous est demandée en frais d'abonnement et un tarif fixe de 15 \$ l'heure d'utilisation vous sera facturé chaque mois. Et attention, certains fournisseurs pourront demander plus par heure!

Bell Canada-Alex

Ce petit dernier fait l'objet d'un véritable battage publicitaire pour marquer son arrivée à la fin de l'année. Ce terminal, fabriqué par Northern Telecom à son usine de Montréal-Nord (Minitel venant directement de France), est petit, léger (5,4 kg) et aussi facile d'utilisation que le téléphone. Le terminal peut être muni de prises permettant le raccordement d'équipements périphériques tels qu'un lecteur de cartes magnétiques et une imprimante (mêmes possibilités avec le Minitel). S'il n'est pas aussi flexible que son concurrent français en matière de vitesse de transmission (Minitel en a trois : 300, 1 200 et 4 800 bauds pendant qu'Alex s'en tient aux 1 200

Bell Canada

Le terminal Minitel MIB

bauds), il est cependant plus simple d'utilisation. Il possède huit touches de fonctions élémentaires et il n'est pas nécessaire d'être familiarisé avec l'ordinateur pour s'en servir.

Si les fournisseurs de services, et donc les services offerts, se ressemblent sensiblement, il y a une particularité qui restera à Alex : l'accès à l'annuaire téléphonique, la raison première qui avait amené la création du Minitel en France à cause du manque de papier pour imprimer ce dernier. Il vous sera donc possible de faire tous les croisements utiles pour retrouver un abonné (3 minutes gratuites par mois, puis 15 ¢ la minute).

De par son origine, son cousin Minitel est interactif. L'appel outre-mer permet d'avoir accès au service offert dans les 27 autres pays. Mais selon M. André Chapleau, directeur de l'information chez Bell,

un fournisseur met actuellement sur pied un système qui rendrait accessible des services français aux abonnés d'ici.

Quant à la tarification, Alex est un peu exigeant et ne s'obtient pas pour une bouchée de pain. Il se louera 7,95 \$ par mois. Pour son utilisation, cinq catégories de tarifs existent, de gratuit à 27 \$ l'heure selon le fournisseur. Bell Canada offrira un service d'entretien des terminaux et les préposés de l'entreprise seront à la disposition des abonnés pour leur donner des renseignements supplémentaires.

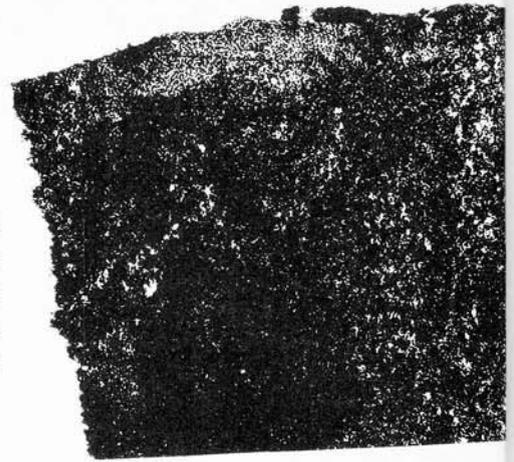
Enfin, rappelons que le service de Bell ne sera pas disponible avant décembre 1988. C'est à ce moment que nous saurons vraiment lequel, d'Alex ou du Minitel, est le plus intéressant dans son rapport services/coût. Parions que Bell en fera une campagne «cadeau» à Noël! ■



La FEP à l'œil

Jean-Claude Sabourin

«Apprendre pour agir», voilà le nouveau cri de ralliement de la Faculté de l'éducation permanente, dévoilé à la une de l'Horaire automne 1988. L'ensemble du journal-horaire nous montre aussi le visage d'une FEP plus dynamique, au look plus articulé. Comme si la FEP avait fait un grand ménage du printemps!



En effet le 13 avril dernier, la FEP identifiait cinq propositions de besoins prioritaires pour l'année 1988-1989. La plus éclatante est sans contredit l'application du plan de communication déposé par la firme Bazin, Dumas, Dupré, Sormany communicateurs-conseils en mars 1988. Ce rapport faisait suite à une série de rencontres avec les différents intervenant-e-s à la FEP, du cadre à l'étudiant-e, où l'on y discutait des problèmes de la Faculté.

Le plan se penche avec justesse sur le rôle d'entreprise de services que joue la FEP dans notre milieu. À ce titre, les communicateurs-conseils pensent que la FEP, comme toute bonne entreprise, se doit d'user de stratégies de marketing pour aller chercher de nouveaux clients.

Selon eux, la FEP doit mettre l'emphase sur la pertinence des programmes en rapport avec les besoins du public et sur la quantité et la qualité des services offerts aux étudiant-e-s. Ils pensent d'ailleurs que la FEP, afin d'atteindre un accroissement de l'ordre de 5 % de sa clientèle, devrait centrer son information sur les avantages concrets des programmes plutôt que sur leur contenu.

Pour réussir une percée dans les secteurs de l'entreprise privée, des associations professionnelles, des milieux scientifiques et chez les

étudiant-e-s réguliers de l'U. de M., le plan propose à la FEP d'établir un poste de responsable des relations publiques. Celui-ci se verrait confier la responsabilité des communications internes et des relations avec les médias. Le plan suggère également l'adoption d'un logo ou d'une signature afin de rendre le journal-horaire aussi communicatif qu'informatif et pour donner un «air de famille» à la publicité de la Faculté.

De plus, la firme Bazin, Dumas, Dupré, Sormany identifie une faiblesse importante à la FEP : le manque de canaux de communication entre les hautes instances de la Faculté et son personnel. Pour y remédier, le plan prévoit le lancement d'un bulletin d'information à l'intention du personnel afin que celui-ci soit informé des objectifs de la FEP et des moyens mis de l'avant pour les atteindre.

DÉPANNEUR

la Glacière

BIERE — VIN

CAFE — SANDWICHS
CHAUDS
POUR APPORTER

Bière froide, Vin
Prix abordable pour étudiants
7:00 AM à 11:30 PM

5384, coin Lacombe et Gatineau
733-0483



Imprimerie Hermès
(1984) Inc.

_____ cartes d'invitations pour mariage
_____ cartes mortuaires
_____ service copie rapide
_____ enveloppes et factures
_____ brochures

4180 de Courtrai, Suite 218
Montréal (Québec) H3S 1C3 Tél.: (514) 733-9233

APPRENDRE POUR AGIR

Par ailleurs, deux des quatre autres propositions entérinées par la FEP le 13 avril dernier auront des conséquences directes et positives sur les étudiant-e-s adultes. La première a pour but de mettre au point et d'implanter une politique de plans de cours. La seconde vise à résoudre le problème d'attribution des salles de cours.

Si ces deux politiques sont mises en branle avec la même vigueur déployée pour transformer le journal-horaire à l'image du plan de communication, le no-where universitaire qui nous guette tous ainsi que la déplorable visite hebdomadaire de la totalité du campus disparaîtront à tout jamais. Tant mieux !

Et les conséquences...

Il n'y a pas que l'horaire qui ait fait peau neuve : les dépliants des programmes de toxicologie éco-industrielle et de biotechnologie ont aussi eu droit au lifting graphique. Les deux nouveaux dépliants ouvrent ainsi la voie à un genre informatif dont la griffe marketing se répercutera dans les prochaines versions de tous les dépliants.

De plus, la FEP a indiqué que l'horaire, dont la nouvelle image sera en place pour trois ans, contiendra à l'avenir plus d'information telle qu'un mot du doyen, des renseignements sur les programmes et des éclaircissements sur la

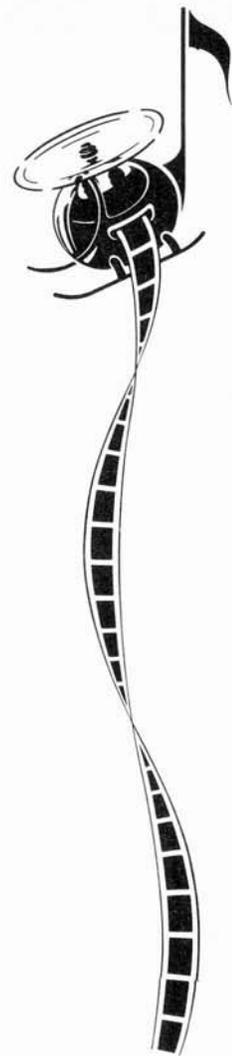
nouvelle notation. La FEP a d'ailleurs l'intention d'intensifier sa collaboration avec la revue Cité éducative afin de diffuser certains renseignements aux étudiant-e-s.

Quant au personnel, il devra attendre. En effet, au moment d'écrire ces lignes, aucun projet précis n'avait été conçu au sujet du format de son bulletin d'information malgré sa sortie annoncée pour l'automne. Tout dépendra de la portion du budget 1988-1989 qui lui sera attribuée.

Par ailleurs, la répartition de ce même budget laisse planer un doute sur l'engagement d'un responsable des relations publiques pour la prochaine année. En tout cas, à la FEP on ne veut pas trop en parler.

En attendant, c'est M. Blanchard qui s'occupe des communications de la Faculté. Il a d'ailleurs commencé à établir ses contacts avec les médias le 2 juin dernier lors de la collation des grades. Le calendrier d'exécution de sa stratégie médias se terminera au printemps 1989. Après, on verra...

Finalement il semble bien que ce sont les étudiant-e-s adultes qui profiteront le plus des chambardements de cette nouvelle saison universitaire. Encore faudra-t-il prendre la peine de jeter un coup d'œil sur l'horaire et de lire la revue. ■



**L'ECUYER
BOUCHARD**
INC.
PRODUCTION AUDIO-VISUELLE

- Multi-image
- Vidéo
- Diaporama
- Photographie
- Diapositives
- Effets spéciaux

5144, boul. St-Laurent
Montréal, QC H2T 1R8
Tél.: (514) 270-50-40

Cours labo

AUX MEMBRES DE L'AGEEFEP

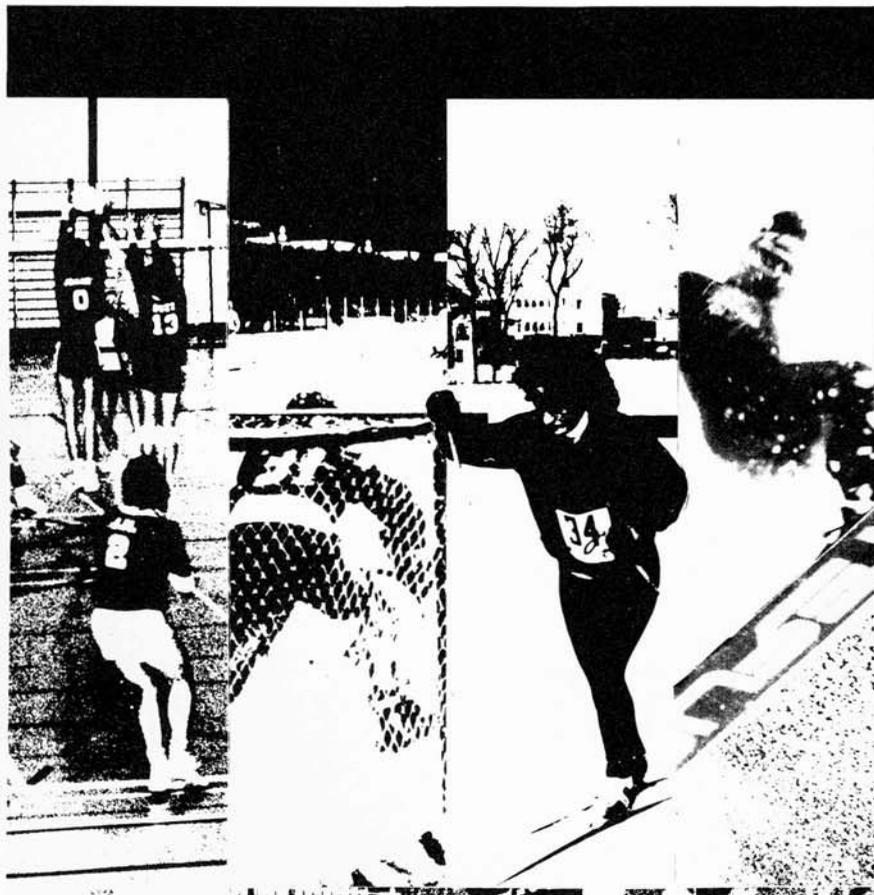
On entend par cours labo un cours qui exige des ressources (matérielles ou autres) particulières. Les étudiant-e-s doivent, pour un tel cours, déboursier 87,50 \$ au lieu de 64,50 \$.

Un cours labo possède les caractéristiques suivantes :

- 1) cours offert pour un groupe restreint d'étudiant-e-s,
- 2) ressources didactiques et matérielles particulières,
- 3) ressources humaines supplémentaires (animateur, conférencier, etc.).

Au dernier trimestre, plusieurs groupes d'étudiant-e-s se sont plaints que leur cours labo ne répondait à aucun des critères mentionnés ci-dessus. Après une analyse des cas, le comité conjoint FEP-AGEEFEP s'est entendu pour recommander à la Faculté que soient remboursés certains groupes d'étudiant-e-s. On a pu démontrer qu'effectivement les cours en question ne correspondaient pas à la définition d'un cours labo.

Si vous suivez un cours de ce type et que vous vous rendez compte que les sommes supplémentaires que l'on vous demande ne sont pas justifiées, n'hésitez pas à communiquer avec l'AGEEFEP par l'intermédiaire de votre représentant-e étudiant. ■



Activités sportives

Le patinage, le hockey, le ballon volant, le ski de randonnée et le ski alpin sont des activités qu'il est bien plus agréable de pratiquer en groupe. Vous êtes aussi de cet avis? Applaudissez l'AGEEFEP, qui coordonne la mise sur pied d'équipes sportives à la FEP. Les personnes disposées à consacrer quelques heures à l'organisation des rencontres sportives n'ont qu'à communiquer avec l'Association au 842-3678.

Services des plaintes

AUX MEMBRES
L'AGEEFEP

Dans le cas où vous vivez des problèmes à l'intérieur de votre cours (salle inadéquate, méthode pédagogique insatisfaisante, etc.) et que vous désirez formuler une plainte, adressez-vous à votre représentant-e de classe ou choisissez un porte-parole qui transmettra votre (vos) grief(s) à l'AGEEFEP.

Pour plus de renseignements, communiquez avec M. Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques, au 842-3678.

N'HÉSITEZ PAS À UTILISER LES RESSOURCES DE VOTRE ASSOCIATION!

Le plan de cours ... ça se discute

Au début du trimestre, vous devriez recevoir un plan de cours pour chacun des cours que vous suivez. Sinon, suggérez fortement au responsable du cours (professeur-e ou chargé-e de cours) d'en remettre un. Ce cadre de référence vous permettra de mieux organiser votre trimestre et, notamment, de vérifier si les objectifs du cours ont bien été atteints.

Les éléments suivants sont-ils présents dans le plan de cours?

1. But

Y a-t-il un objectif général à ce cours?
Est-ce que le lien entre ce cours et le programme d'études est clairement établi?

OUI

NON

2. Objectifs

A-t-on défini sans ambiguïté les objectifs spécifiques de ce cours ou à chacune des étapes de progression?
Établit-on comment l'étudiant-e pourra utiliser les connaissances acquises dans ce cours?

3. Description du contenu

Le contenu du cours reflète-t-il les objectifs poursuivis?
Est-il bien réparti sur le trimestre?
Les problématiques importantes du domaine concerné sont-elles couvertes?
Les éléments du contenu sont-ils détaillés et structurés?

4. Activités d'enseignement et d'apprentissage

Quels moyens seront utilisés : cours magistraux, laboratoires, visites, etc.?
Quel est le matériel nécessaire à ce cours?
Les dates d'examen(s) et de remise des travaux sont-elles indiquées?
Y a-t-il des sources de documentation mises à votre disposition?

5. Évaluation

Quels sont les modes d'évaluation : travaux, exposés, coévaluation, etc.?
Quelle est la pondération accordée aux divers modes d'évaluation?
Quels seront les critères retenus pour évaluer votre travail?

Le pavillon Samuel-Bronfman

Le fruit d'une étroite collaboration

Michel Beaunoyer

Il aura fallu une vingtaine d'années de réflexion avant la mise en chantier, en novembre 1982, de ce qui allait devenir l'une des plus belles bibliothèques du pays. Cinq ans de construction et quinze millions de dollars plus tard, on savoure de toutes parts cette réussite architecturale. Ça valait la peine d'attendre!

Le concepteur de notre nouvelle bibliothèque des lettres et des sciences humaines ne peut que difficilement cacher sa fierté. C'est lui, Gabriel Charbonneau, du bureau d'architectes Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés, qui a conçu le pavillon Samuel-Bronfman tel que nous pouvons l'admirer aujourd'hui. M. Charbonneau aura participé à toutes les étapes du projet, des esquisses à la supervision du chantier en passant par les nombreuses consultations en cours de route avec le Conseil universitaire. Les besoins du client avaient été clairement précisés, ce qui a réduit les modifications des plans originaux à un strict minimum. «C'était un beau contrat, commente-t-il; on avait affaire à des gens qui avaient l'habitude des grands projets et qui savaient exactement ce qu'ils voulaient.»

Un «beau» contrat ne veut pas nécessairement dire un contrat lucratif. La féroce concurrence dans le domaine de l'architecture oblige les entreprises à réduire leur marge de profit au point où, comme dans le dossier du pavillon Samuel-Bronfman, le projet n'est plus rentable. De plus, la firme d'archi-

teges y est allé de sa propre contribution à la campagne de financement. Si l'on accepte de travailler à perte, c'est qu'un projet d'une telle ampleur constitue une excellente publicité pour la firme. De plus, un contrat en amenant un autre, on devient gagnant à long terme.

Techniquement parlant, la Bibliothèque des lettres et des sciences humaines constituait un déficit de taille. Construire dans le roc à flanc de montagne et passer au-dessus d'une route tout en préservant l'harmonie architecturale avec les bâtiments environnants n'étaient pas une sinécure. Il en résulte un immeuble qui s'accroche à la montagne et dont les sept étages ont un accès direct au sol. La brique et le béton furent choisis dans les tons dont on construit traditionnellement les pavillons de l'Université de Montréal.

La forme particulière du pavillon découle directement du polygone d'implantation soumis par les urbanistes de l'Université. «On devait suivre autant que possible cette surface, explique Gabriel Charbonneau. Tant que cela était respecté, on avait une grande liberté d'exécution.»

C'est à l'intérieur du bâtiment que l'on peut plus facilement juger de l'originalité dont a fait preuve le concepteur. Là encore, tout a été bâti en fonction des besoins des usagers et de la soixantaine d'employé-e-s de la Bibliothèque. Richard Greene, directeur de cette

nouvelle bibliothèque, est ravi. Avec près de 9 000 m² mis à sa disposition, il a pu établir, en collaboration avec l'architecte, une véritable intégration des services offerts. «Nous nous sommes mis à la place de l'utilisateur et nous avons planifié l'accès aux services en conséquence» explique-t-il. L'acquisition d'un tel espace a permis également à la direction de la Bibliothèque de présenter aux étudiants et aux étudiantes des collections auxquelles ils n'avaient pas accès auparavant.

L'atrium est certainement l'élément qui donne au Pavillon son cachet particulier. D'un simple coup d'œil l'utilisateur peut couvrir l'ensemble du complexe. C'est aussi ce grand espace qui fournit la luminosité à la Bibliothèque, évitant aux usagers de se sentir coincés dans une caverne. «Psychologiquement parlant, l'atrium était indispensable» commente M. Greene. Cette vaste entrée de lumière est complétée par de nombreuses baies qui offrent aux usagers une vue spectaculaire de Montréal. Pour faciliter la concentration des lecteurs, le plafond des aires de lecture a été légèrement abaissé.

L'ensemble de la communauté universitaire paraît pleinement satisfaite du nouveau pavillon. L'accès aux autres pavillons de l'Université par le système souterrain, l'harmonieuse disposition des installations, l'utilisation de cubicles de travail individuel, autant d'aspects qui entraînent un ac-

croissement continu du nombre d'usagers.

La Bibliothèque des lettres et des sciences humaines dispose d'environ 750 000 livres. La capacité totale de la nouvelle bibliothèque est de 1 500 000 livres. Au rythme actuel, et si les budgets se maintiennent, les rayons devraient être remplis à pleine capacité d'ici une dizaine d'années. «Mais à ce moment-là, philosophe M. Greene, je serai à la retraite et ce sera à d'autres administrateurs de faire face à la situation.»

D'ici là, personne ne trouvera à redire. ■

Monsieur Gabriel Charbonneau
architecte et concepteur du pavillon



L'Atrium du pavillon
Samuel-Bronfman



Aire
d'étude
de la
biblio-
thèque

Les travaux de l'AGEEFEP

Denis Sylvain
Secrétaire général



Un nouveau trimestre s'annonce. Alors que certains en sont à leur fin de course avant l'obtention du baccalauréat, d'autres effectuent un retour aux études après plusieurs années passées sur le marché du travail. Cependant, tous et toutes se heurtent souvent aux mêmes difficultés. S'orienter dans le labyrinthe universitaire, s'adresser aux bonnes personnes pour obtenir les bons renseignements peuvent être source de frustration si, au départ, il n'y a personne pour nous diriger. C'est pourquoi l'AGEEFEP entend innover dès la rentrée scolaire en vue d'accueillir les étudiant-e-s de la FEP.

Stands d'accueil

Ainsi, des stands d'accueil sous le thème «Rendez-vous... services» seront installés à l'entrée des principaux pavillons du campus et des membres du conseil de direction de l'AGEEFEP ainsi que des représentant-e-s étudiants aux conseils de programmes se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous renseigner sur tous les services offerts par votre association et votre faculté. N'oubliez pas : «Rendez-vous... service!»

Partys de fin de trimestre

L'AGEEFEP prévoit organiser des partys de fin de trimestre afin de permettre à tous d'échanger et de se détendre lors de la dernière semaine de cours. Ce sera l'occasion idéale pour discuter du dernier examen ou, mieux encore, se parler de nos projets de vacances.

L'AGEEFEP peut aussi organiser des partys en cours de trimestre pour les étudiant-e-s d'un même certificat qui aimeraient se rencontrer et mieux se connaître.

L'Association considère qu'il est très important pour les étudiant-e-s de la FEP de disposer d'un lieu de rencontre et de repos bien à eux. Nous négocions présentement avec les autorités concernées afin d'obtenir un endroit permanent et ce, pour très bientôt.

L'AGEEFEP sur le campus

L'AGEEFEP entend également négocier avec la FEP dans le but d'obtenir un local au sein du Service d'accueil de la Faculté. Cela rendrait l'Association plus accessible étant donné que ses bureaux sont actuellement situés à l'extérieur du campus.

Guide

L'AGEEFEP travaille également à la conception d'un guide pour les représentant-e-s étudiants aux conseils de programmes. Ce document sera un outil précieux pour secondar les représentant-e-s dans leur rôle de porte-parole des étudiant-e-s au sein des conseils de programmes. Les étudiant-e-s qui siègent à un conseil et qui désirent participer à la production de ce guide peuvent s'adresser au secrétariat de l'AGEEFEP.

Planification de la FEP

L'AGEEFEP se penche actuelle-

ment sur un important document intitulé *Planification pour la FEP, phase 1*. Ce document, qui doit être soumis au Conseil de la Faculté pour adoption dans un avenir assez rapproché, décrit en fait l'orientation que se donne la FEP pour les trois prochaines années.

On y traite de l'ensemble des secteurs de la vie universitaire de la Faculté. Ainsi, qu'il s'agisse des relations avec l'AGEEFEP, de l'amélioration du service à la clientèle, de solutions au problème des locaux, de la qualité de l'enseignement, de la mise au point de nouveaux programmes d'études ou de l'accessibilité aux autres facultés de l'Université, l'AGEEFEP aura son mot à dire.

Nous allons produire un rapport sur le sujet dans lequel nous ferons valoir les besoins exprimés par nos membres.

Conseil de direction élargi

En novembre 1988, au pavillon Jean-Brillant, se tiendra le deuxième conseil de direction élargi. Rappelons que ce conseil se réunit tous les deux ans entre chaque congrès. Il est composé du conseil de direction de l'Association et des 70 représentant-e-s étudiants aux conseils de programmes.

Le conseil élargi se penchera, entre autres, sur le dossier de la représentation auprès des instances universitaires et sur les demandes financières auprès des Services aux étudiants. ■

Nous désirons par ailleurs remercier M^{mes} Camille Bouchard-Simoès et Francine Ostiguy, qui nous ont quittées récemment, pour l'engagement et le dévouement dont elles ont fait preuve dans leurs fonctions depuis la fondation de l'Association. Pendant trois ans, M^{me} Simoès a représenté le groupe d'étudiant-e-s hors campus et M^{me} Ostiguy a agi comme présidente du Conseil régional du Haut Saint-Laurent.

J'en profite pour vous offrir, au nom du conseil de direction de l'AGEEFEP, nos meilleurs vœux de succès en ce nouveau trimestre. Si vous désirez participer aux activités de l'AGEEFEP ou à la revue Cité éducative, un seul numéro : 842-3678. ■



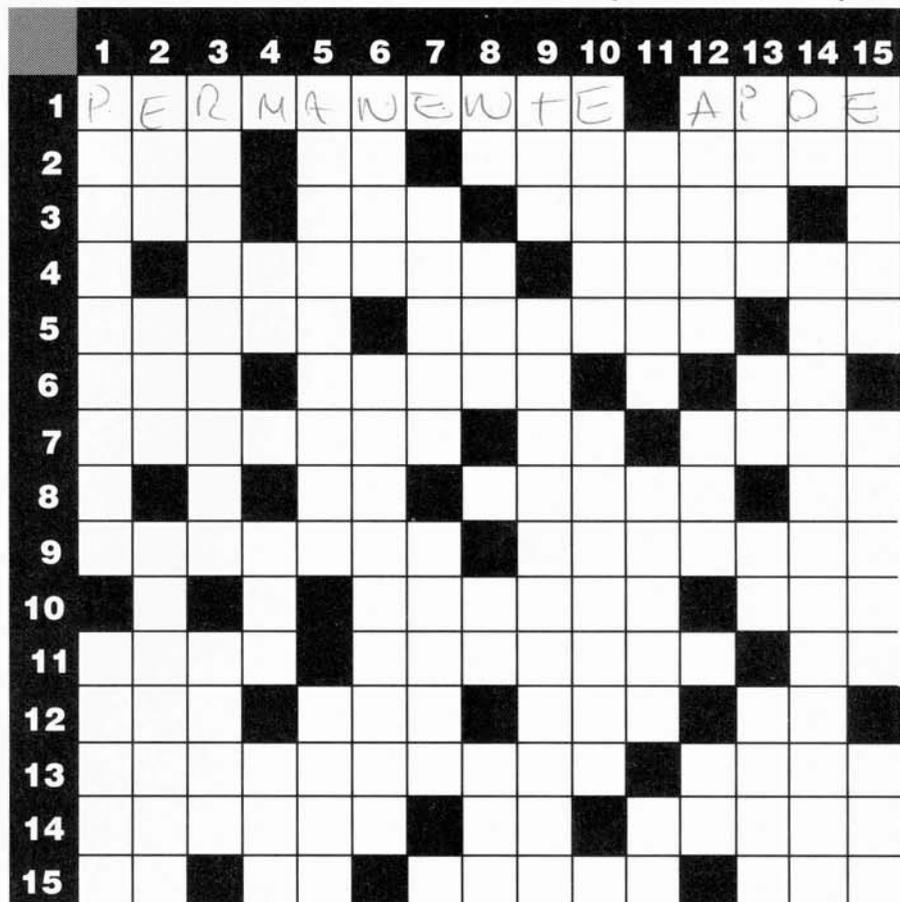
Horizontalement

1. L'éducation peut l'être, vous en savez quelque chose — Coup de main.
2. Page — Spectacle japonais — Grade universitaire.
3. Diplôme — Mot latin — Signe orthographique.
4. Poète grec — Qui n'a pas été publié.
5. Racine du Brésil — Renard — Négation.
6. Conjonction — Ont des feuilles — Allemand.
7. Penche un peu — À lui — Pas ruisselants.
8. Astragale — Manuel — Note.
9. Sans éclat — Couvrir.
10. Qui manque d'éducation — Fruit.
11. Traitement — De Montréal, pourquoi pas — Règle.
12. Monnaie — Joint — De naissance — Chiffres romains.
13. C'est celle de Montréal qui nous intéresse — Divinité grecque.
14. Remis à neuf — Parfois mis à l'index — Position très particulière du corps.
15. Pronom — Article — Épreuves — Au Japon.

Verticalement

1. Certificat de la FEP — Enseignement.
2. Grande école — Partie d'un vêtement — Voyage qui n'est pas toujours de tout repos.
3. Travail universitaire — Secrète l'urine.
4. Vieux oui — Emplacement de Montréal — Délit.
5. Un des certificats de la FEP — Établissement d'un plan.
6. Mis par écrit — Étudier (S').
7. Instituté — Dont on peut se douter.
8. Abréviation religieuse — Division du compas — Antimoine — Poisson rouge.
9. Adverbe — Enseignantes.
10. Ouvrage scientifique — Gâtée.
11. Ver solitaire — Bagatelles — Virtuose.
12. Divisions d'un ouvrage — Ce qu'il y a de vif dans la conservation — Entre docteur et sciences.
13. Ville roumaine — Un des points collatéraux — Indique un lieu — Différent du faux.
14. Pascal — Se font avant la rentrée.
15. Dont on a coupé le haut — Suite — Services aux étudiants.

MOTS CROISÉS par Michel Hannequart

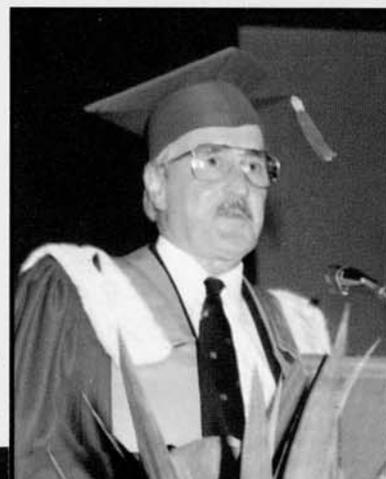


Collation des grades à la FEP

Fierté et bonheur chez les nouveaux bacheliers!

Claude Garon

Monsieur
Gilles Cloutier,
recteur de
l'Université



Bacheliers et bachelières 1988



Danielle Benoit, bachelière,
membre du conseil de
direction de l'AGEEFEP
était en cette occasion le
porte parole des étudiants et
étudiantes.

Fierté et bonheur : l'étincelle qui dansait dans les yeux des nouveaux diplômé-e-s de premier cycle de la Faculté de l'éducation permanente témoignait de ces deux sentiments bien légitimes. Comment ne pas se réjouir, en effet, quand 3, 7 ou même 15 années d'efforts sont couronnées de succès? Car c'est bien de cela qu'il s'agit pour les 349 étudiants et étudiantes qui ont terminé leur

Dans son caractère guindé, vieillot, suranné, la cérémonie elle-même n'a rien de transcendant avec l'interminable procession des diplômé-e-s, qui un à un montent sur l'estrade pour quérir leur parchemin. On ne s'émoustille pas non plus à l'écoute des discours de circonstance, heureusement brefs, du recteur de l'Université de Montréal, M. Gilles Cloutier, et du doyen de la FEP, M. Jacques Léonard.

Danielle Benoit, elle, avait mieux à raconter et sur le ton de l'humour : «Je n'oublierai jamais mon premier cours à l'Université de Montréal. C'était au Pavillon principal, les places de stationnement étaient rares et je ne possédais que le numéro de la salle où avait lieu mon cours. Après avoir garé ma voiture, j'ai entrepris le périple de trouver la salle de cours. J'ai été dirigée de gauche à droite, d'une aile à l'autre pour enfin me faire dire qu'elle était située dans une des tours et qu'on devait gravir deux étages à pied puisque l'ascenseur ne s'y rendait pas. Je suis finalement arrivée avec une heure de retard. Il faut dire que je n'étais pas la seule. Mais après le cours, il fallait que je retourne à ma voiture. Par chance, j'avais noté les indications, mais je n'étais pas au bout de mes peines. Un gardien voulait à tout prix m'empêcher de sortir par la porte où j'étais entrée. Faisant fi de ses interdictions et devant son regard hébété, je réussis à enjamber les nombreux sacs et à sortir. Imaginez, j'étais entrée par le dépôt des ordures!»

Tous et toutes n'ont pas vécu des aventures aussi pittoresques. Mais qui, parmi les étudiant-e-s, ne s'est pas empêtré un jour dans le dédale bureaucratique et administratif de la FEP? Qui, en voulant s'épargner les frais de stationnement de l'Université, n'a pas écopé d'une contravention pour stationnement illégal? Qui n'a jamais eu l'impres-

sion de se retrouver dans un cours mal structuré? Qui n'est pas venu à un cheveu de céder au découragement devant la perspective de passer un beau week-end à étudier ou à bâcher sur un travail de fin de trimestre? On comprend dès lors que Danielle Benoit défende avec vigueur la qualité de sa formation, où approche théorique et pratique quotidienne se sont sans cesse enrichies. Et à ceux qui doutent de la valeur d'un baccalauréat par cumul de certificats comparative-ment à un baccalauréat spécialisé, elle rétorque qu'elle a trois spécialités au lieu d'une seule.

La collation des grades a par ailleurs été l'occasion de souligner le rôle primordial de l'AGEEFEP dans la défense des intérêts des étudiant-e-s et le développement de l'éducation permanente à l'Université de Montréal. Le président de l'Association, M. Robert Martin, a rappelé que l'AGEEFEP était intervenue avec vigueur, il y a quelques années, quand le Conseil des universités a manifesté l'intention de remettre en cause la formation par certificats. Aujourd'hui, ce débat est clos, mais, comme le note M. Martin, il appartient à chacun de faire valoir dans son milieu de travail et auprès du public la qualité de la formation qu'il a acquise. «Des études, d'ajouter le président de l'AGEEFEP, ont aussi démontré que les étudiants savent manier avec intelligence le nouveau régime de baccalauréat par cumul de certificats : ils choisissent le plus souvent leurs certificats à l'intérieur d'un même champ d'études.»

Les discours sont terminés, l'orchestre de cuivres s'est tu, chacun des nouveaux diplômé-e-s a en main son parchemin. Dans le hall du Pavillon principal, autour d'un verre, les conversations sont animées. En ce 2 juin, une lueur brille dans les yeux des nouveaux bacheliers et bachelières. ■

baccalauréat au cours de l'année civile 1987 : le triomphe de la persévérance et de l'art de «gérer son temps», comme le dira Danielle Benoit, la porte-parole des diplômé-e-s, la victoire de ceux et celles qui trouvent le temps de travailler, d'aimer et d'élever une famille... et d'étudier à l'université!



Monet courante

Jean-Claude Sabourin

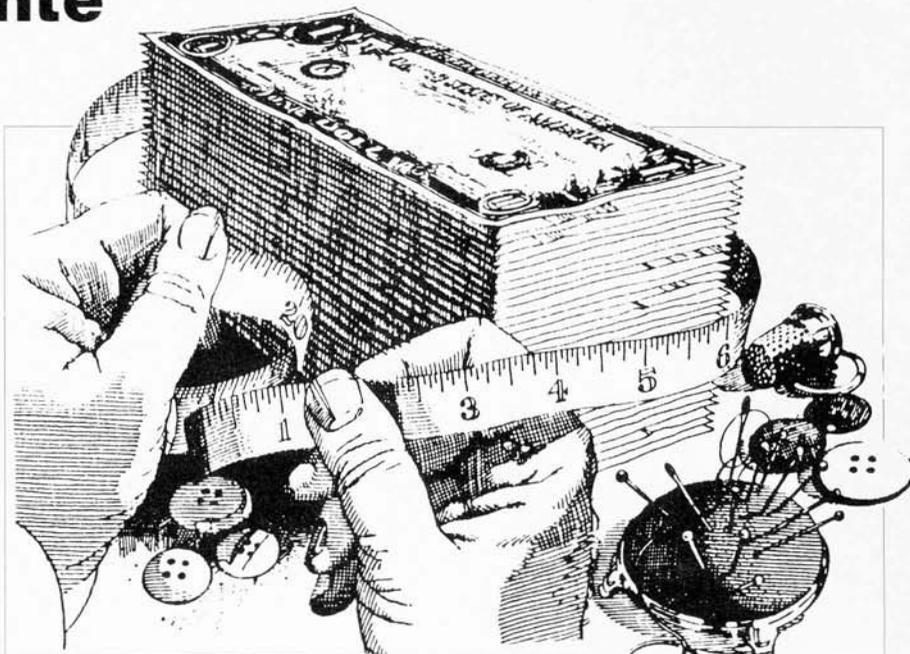
Me revoilà! J'ai décidé ce mois-ci de vous entretenir de deux sujets qui nous tiennent tous à cœur : les droits de scolarité et le Conseil des gouverneurs associés.

Commençons par le Conseil des gouverneurs associés. C'est avec un regard envieux que j'observe ce groupe de «bonzes» éclectiques. Je suis jaloux, dans mon petit cinq pièces, de leur prospérité. Du même coup, je trouve qu'il est utopique de croire que ces grands manitous peuvent convaincre tous les cinq pièces du Québec.

Quand on est un cinq pièces, on ne se prend pas pour un château. Le cinq pièces type, de par sa situation, vise moins haut. Son premier objectif est de finir de payer sa télé couleur, son auto et sa maison. Son deuxième objectif est d'avoir un REER adéquat, car il ne veut pas crever de faim dans sa vieillesse.

Ne croyez surtout pas que le Conseil des gouverneurs, sous sa forme actuelle, va changer quoi que ce soit à l'attrance qu'exerce l'U. de M. sur les jeunes cinq pièces. Franchement, mon voisin avec son blouson de cuir et ses cheveux longs bouclés se fiche pas mal de Jacques de Tonnancour ou de Raymond Cyr.

En revanche, lorsqu'on est un cinq pièces, il est possible de croire au bungalow. Un conseil des gouverneurs formé de Michel Louvain, Michelle Richard, Claude Dupras ou Guy Lafleur aurait plus d'ascendant sur nous, cinq pièces québécois. Aussi, Sylvester Stallone, Tom Cruise et Black Sabbath (groupe rock) auraient été des candidats tout à fait appropriés



pour attirer les jeunes à l'université.

On dit que ce conseil rapprochera l'U. de M. du public. Merci pour l'humour, mais juste par le choix de ses membres il agrandit encore le fossé. Serait-il possible alors que ce conseil ne soit qu'un expédient pour appâter les jeunes qui iront de toute façon à l'université? Les riches? C'est possible puisqu'on entend de plus en plus parler du dégel des droits de scolarité.

En effet, notre ministre Ryan veut faire de la saison scolaire une canicule budgétaire pour les étudiants. À partir de 1990, les droits de scolarité pourront atteindre 1 500 \$ par année. Grâce aux jeunes du PLQ, le sursis tient toujours, mais ce n'est qu'une question de temps.

Afin de pallier cet éventuel périil, voici quelques conseils de mon cru:

- Achetez tout de suite une grande provision de Kraft Dinner chez le grossiste le plus près de chez vous.

- Enfermez-vous dans votre réfrigérateur quelques heures par jour afin de vous habituer à avoir froid pendant nos longs hivers.

- Diminuez au maximum vos heures de sommeil, car bientôt vous devrez avoir trois emplois pour aller à l'école.

- Votez pour le NPD aux prochaines élections, car ils prônent l'abolition des droits de scolarité.

- N'attendez pas de changements au système des prêts et bourses, car même la réforme Paradis s'inspire des critères de la DGAFE.

Je préfère tout de même ma situation d'étudiant à celle de Suzanne Lévesque. Pourquoi? Parce que je crois que sa fortune, lorsque ce sera son tour d'offrir le dîner aux autres membres du Conseil des gouverneurs associés, ne lui permettra pas de tous les amener au restaurant. Imaginez le nombre d'heures qu'elle devra passer devant son fourneau! ■

À vos plumes... *Partez!*



Un indicible mal d'écriture, accompagné d'une fièvre journalistique, vous tord les boyaux et vous laisse dans une attente désespérée. Rassurez-vous, votre mal n'est pas incurable! Le médicament miracle a un nom : Cité éducative ou la revue des étudiants et étudiantes de la FEP. Jeune, dynamique, ouvert aux idées nouvelles, l'organe d'information de l'AGEEFEP est à la recherche de **journalistes actifs** ou en puissance pour des reportages, des entrevues, des articles de fond, des **caricatures** et des **photographies**.

Pourquoi attendre plus longtemps?

Appelez Chantal Laplante   au 842-3678.

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé

Bulk third class / En nombre troisième classe
ETL-Centre Ville
FM 128

NE PARTY PAS SANS NOUS !

Vos neurones ont surchauffé et le stress vous a amené au bord de la crise de nerfs? Ou, tout simplement, vous êtes du genre bon vivant qui saute sur toutes les occasions de s'amuser?

L'AGEEFEP, qui a à cœur votre bonheur, organisera dorénavant un party à chaque fin de trimestre pour tous les étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente. Pour le trimestre d'hiver, les dates retenues sont celles des **12 et 13 décembre.**

Amusons-nous, que diable!

Vous souhaitez aussi fêter avec vos concœurs et confrères de certificat? Grande pourvoyeuse de services, l'AGEEFEP peut également vous venir en aide pour le local, la publicité, la musique, etc. Tout comme Rome ne s'est pas bâtie en un jour, il nous faut un peu de temps pour répondre à vos besoins. Alors, s'il vous plait, avertissez-nous un mois à l'avance.

